

LE DEVOIR

Une pilule miracle inutilisée

Les hôpitaux refusent l'usage d'un médicament peu coûteux contre la cécité des aînés

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Sans l'Avastin, Judy Prevost aurait perdu la vue. Elle n'est pas la seule; dans les cabinets privés des ophtalmologistes québécois, ils sont déjà des centaines à avoir payé de leur poche pour bénéficier de ce médicament qui fait des petits miracles dans le traitement de la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA). À l'hôpital toutefois, l'Avastin n'a droit de cité que dans une petite poignée d'établissements québécois. Tous les autres hôpitaux persistent à utiliser le Macugen, même s'il lui est inférieur et coûte jusqu'à 30 fois plus cher, a appris *Le Devoir*.

L'enjeu n'est pas anodin. Avec le vieillissement de la population, la mainmise sur les traitements destinés à la DMLA revêt des allures de petite mine d'or. Mais voilà, le problème de l'Avastin est qu'il a été fabriqué pour traiter... le cancer du côlon! Qu'à cela ne tienne, il n'en demeure pas moins bien plus efficace que le Macugen, soutient le Dr Mikhaël Sebag, de la clinique d'ophtalmologie de l'hôpital Notre-Dame du CHUM. «Avec l'Avastin, on fait le traitement et on gagne de la vision. Les patients maintiennent un niveau de vision utile, ils sont fonctionnels et conduisent encore leur voiture. Avec le Macugen, on ne peut que ralentir la perte de vision.»

Les établissements camperont sur leur position aussi longtemps que l'Avastin ne sera pas remboursé par la RAMQ

préliminaire daté du 7 février dernier, son comité d'étude recommandait que l'Avastin soit considéré comme une option thérapeutique valable dans tous les hôpitaux.

Cette prise de position n'a toutefois pas ébranlé les établissements qui ont choisi de camper sur leur position aussi longtemps que l'Avastin ne sera pas remboursé par la RAMQ, au grand dam du Dr Sebag, qui trouve cette attitude parfaitement «hypocrite». «Le fait est qu'on se retrouve avec une situation de fait où le médicament est utilisé couramment par tout le monde au Québec alors que, dans les hôpitaux, on n'est même pas capable d'en faire profiter les patients qui en ont besoin.»

La Québécoise Judy Prevost est de ceux-là, elle qui fut l'une des premières à bénéficier du traitement à son arrivée sur le marché canadien, sur les conseils du Dr Sebag. Aujourd'hui, ses moyens ne lui permettent plus d'assumer les coûts de l'Avastin toutes les six semaines, si minimes soient-ils. Sachant cela, son médecin a été contraint de lui prescrire le Macugen, qui, lui, est entièrement remboursé par la Régie de l'assurance maladie, mais à un coût autrement plus prohibitif pour la société, soit à raison de 8557 \$ par année contre seulement 250 \$ pour l'Avastin, préparation comprise.

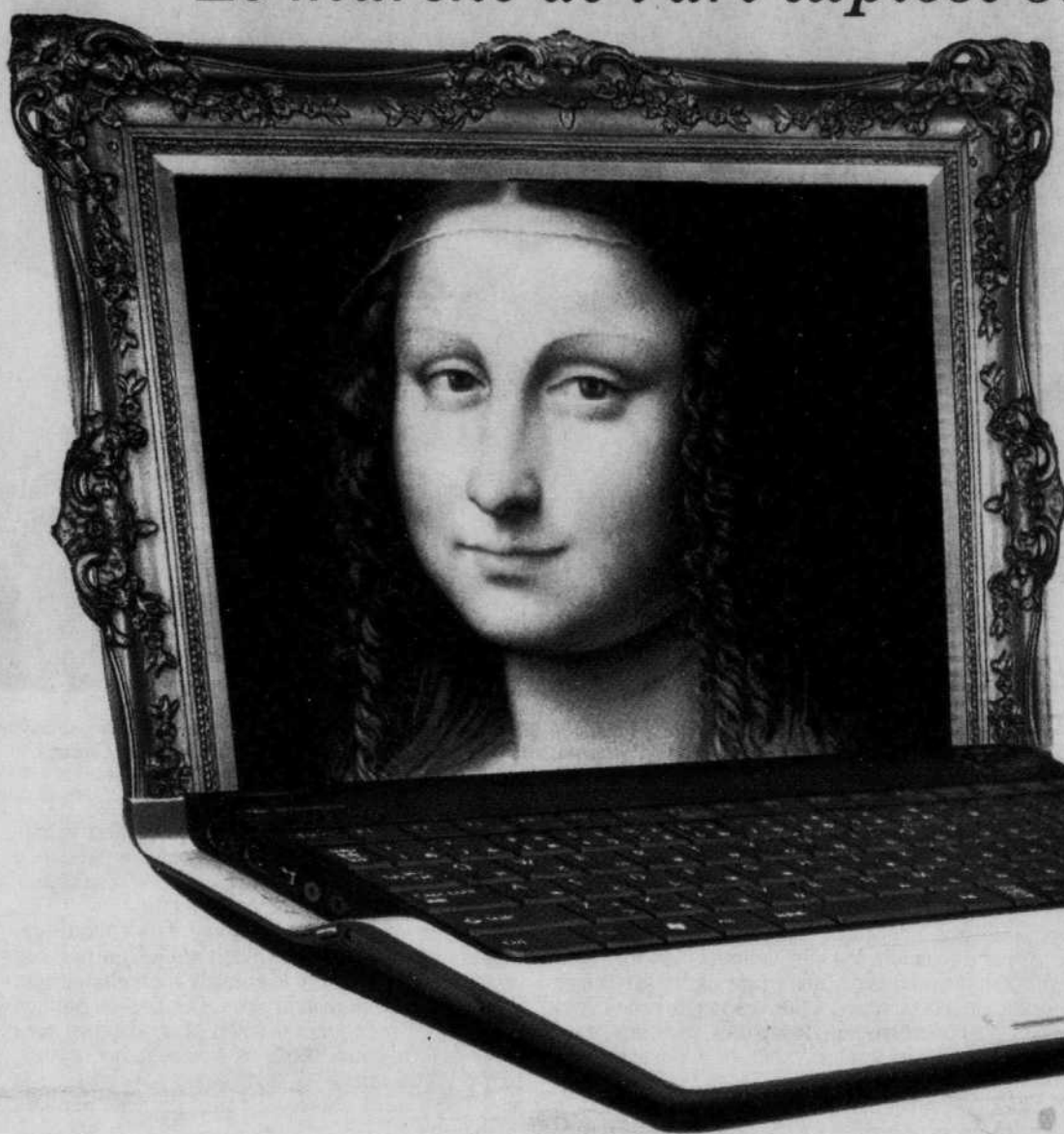
VOIR PAGE A 8: CÉCITÉ

Attentats manqués de Londres et Glasgow: un premier suspect inculpé

■ À lire en page A 7

Des enchères au bout d'un clic

Le marché de l'art explose sur Internet



ISABELLE PARÉ

Cliquer pour acheter un croquis de Rembrandt ou une lithographie d'Andy Warhol à 42 500 \$? Ou, mieux encore, miser 625 000 \$ d'un clic de souris pour un Zao Wou-ki? Adjugé! C'est ce que font de plus en plus d'amateurs d'art au Canada et dans le monde, alors que l'univers conservateur du marché de l'art est lui aussi emporté par la révolution Internet.

En avril dernier, la maison d'encans Heffel, basée à Vancouver, a vendu pour plus de 2,4 millions de dollars d'œuvres d'art international à des amateurs provenant du Canada, des États-Unis, de la Chine et de Taïwan dans la foulée de la plus grande vente aux enchères jamais tenue sur Internet au Canada. Ici, pas de foule réunie dans une salle, pas de commissaire-priseur agitant son marteau, pas de murmures étouffés.

Deux fois l'an, les amateurs d'art de la maison Heffel achètent des œuvres par le truchement de ventes exclusives en ligne, où les toiles sont reproduites à coups de pixels sur le site Web de la société. Certaines toiles sont exposées à la maison-mère pour être admirées *de visu*, mais sans plus. En mai dernier étaient ainsi offertes au clic le plus fort des œuvres d'Andy Warhol, de Calder, de Jean Duffy et de Dubuffet, sans oublier un croquis de Rembrandt.

Comme partout, Internet est en train de révolutionner le très sérieux et très sélect marché de la vente d'art, dont les traditions et le décorum avaient jusqu'à maintenant traversé les siècles.

VOIR PAGE A 6: ART

Rabaska: la mobilisation prend de l'ampleur

Les opposants brandissent la menace d'un deuxième Suroît

ISABELLE PORTER

Québec — L'annonce jeudi de l'appui du BAPE au projet Rabaska a redonné de l'ardeur aux groupes environnementaux qui comptent mobiliser massivement la population contre le projet et qui commencent à brandir la menace d'un «deuxième Suroît».

«Nous sommes en train de fourbir nos armes. S'ils veulent la guerre, ils vont l'avoir», a déclaré hier Daniel Breton, de la coalition Québec Vert

Kyoto, qui n'hésite pas à évoquer un nouveau Suroît. Cette coalition, créée en 2004 pour fédérer les opposants au projet de centrale thermique de Beauharnois, rassemble 60 groupes, dont des associations étudiantes, des syndicats de professeurs et des partis politiques, dont le PQ et l'ADQ.

Elle se prépare aujourd'hui à distribuer 10 000 tracts à l'occasion du concert Live Earth dans le Vieux-Port de Montréal, où se produiront Zachary Richard, Garou, DJ Champion, Eric Lapointe, Daniel Bouchet,

Jorane, Marilou et Dan Bigras. «C'est bien beau d'organiser des marches pour Kyoto où tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil, mais il faut aussi faire des gestes concrets. [...] On va faire en sorte que la population comprenne vers quelle catastrophe économique et écologique on se dirige avec les terminaux méthaniers, soit 40 ans de dépendance énergétique!»

VOIR PAGE A 8: RABASKA

À lire aussi: Rabaska, pour qui, pourquoi?, page B 1

Le Québec domine dans la création d'emplois au pays

Le Québec a été le principal moteur de création d'emplois au Canada en juin. De plus, de nouveaux records, battant l'ancienne marque vieille de 33 ans, ont permis de rétrécir l'écart avec le taux de chômage ontarien, à un niveau jamais vu.

Cette contribution québécoise à un marché canadien du travail déjà très serré n'a pas été sans alimenter un scénario de hausse du taux directeur de la Banque du Canada, dès mardi prochain. Cette augmentation apparaît désormais inévitable, ce dont est venu témoigner un dollar passant au-dessus des 95 CUS hier.

Ce portrait d'une économie fonctionnant à plein régime compte cependant un grand absent. Le secteur manufacturier était toujours moribond en juin, avec une perte de 31 000 emplois. Et aucune embellie ne point à l'horizon dans ce secteur qui, au Québec, souffre d'un déficit commercial également record.

■ À lire en page C 1

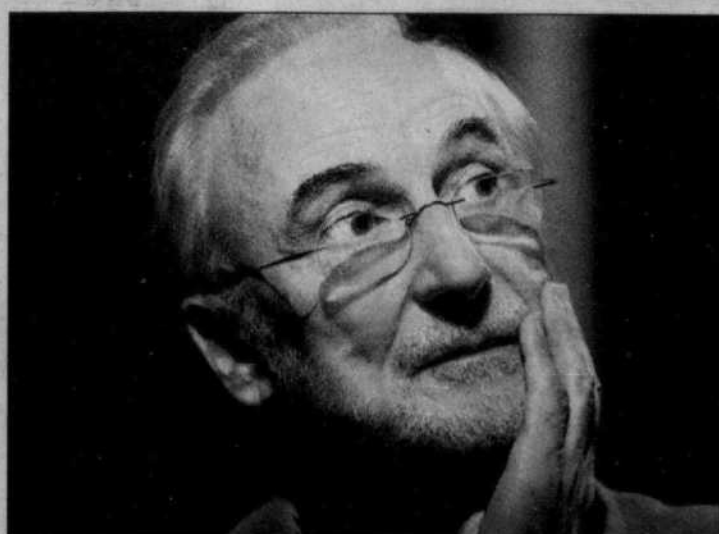
Le patriarche de l'humour dégainé

La varlope est prête pour les «au revoir» sur scène d'Yvon Deschamps

FABIEN DEGLISE

En près de 40 ans de carrière, Yvon Deschamps est passé maître dans l'art d'interpeller ses contemporains en les faisant réfléchir à leur condition et à leur société... au moyen de l'absurde et de la dérision. Mais il n'en est pas pour autant devenu un visionnaire: «Sérieusement, je pensais que cette année, ça allait être l'année de l'indépendance!», lance-t-il avant de détendre l'atmosphère avec cet éclat de rire unique qui est désormais sa marque de commerce.

Avec, au Québec, un mouvement souverainiste à la traîne, une progression fulgurante de la droite, cristallisée par l'Action démocratique du Québec (ADQ) lors



Yvon Deschamps: «Maintenant, je sais que je ne verrai pas le pays du Québec de mon vivant.»

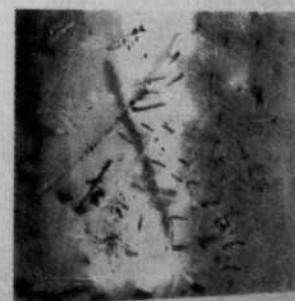
VOIR PAGE A 8: DESCHAMPS

FERNAND OUELLETTE

Instants d'une quête

Fernand Ouellette

INSTANTS D'UNE QUÊTE



FIDES 70 ans de bonnes lectures www.editionsfides.com

INDEX

Actualités.....	A 2	Idées.....	B 5
Annonces.....	C 6	Monde.....	A 7
Avis publics..	C 5	Mots croisés..	D 5
Bourse.....	C 2	Météo.....	C 6
Carrières.....	C 3	Perspectives..	B 1
Décès.....	C 6	Rencontres....	D 2
Économie.....	C 1	Sports.....	C 8
Éditorial.....	B 4	Sudoku.....	C 5

78373700069

LES ACTUALITÉS

Balle lente au crépuscule

La ligue des « Vieux sportifs d'Hochelaga » rassemble des aînés de 60 à 82 ans



Quand l'été chauffe les trottoirs, qu'on a joué les touristes, fréquenté les festivals, plongé dans les piscines et flâné aux terrasses, que reste-t-il pour encore apprécier la ville et même s'en étonner? Des coins inexplorés, des gens méconnus, des activités inusitées. De Montréal, Ottawa et Québec, nos journalistes vous font part de ce qu'ils ont déniché.

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Au bâton, Sylvain Murray, 82 ans. Le regard fier, il serre les mains et fixe le monticule. Le lanceur, Réal Forcier, a 74 ans et porte un vieux gant Rawlings-Jose Canseco « acheté dans un "pawn shop" ». Les coéquipiers de Murray l'encouragent: « Envoye Sylvain, mets-la su'le vert, embarque su'les poches! »

Forcier lance doucement, fidèle aux règlements de la balle lente. En fait, très doucement; Murray n'aura même pas l'occasion de s'élancer, puisque la balle tombera deux pieds en avant du marbre.

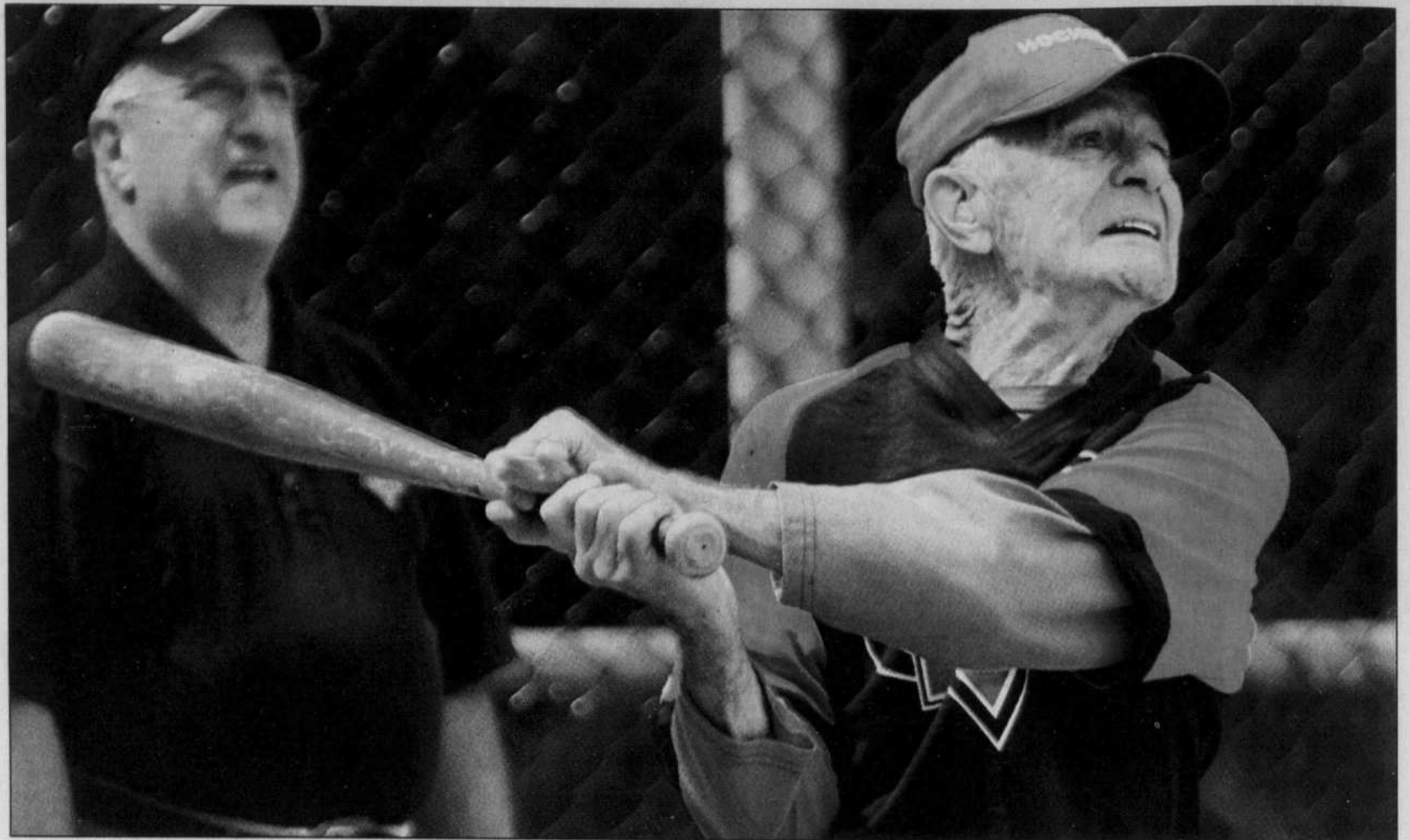
Le prochain lancer sera toutefois le bon. Sylvain Murray va propulser la balle assez loin « su'le vert », au champ, pour lui permettre de courir — parce que oui, il court, et encore vite — jusqu'au premier but, qu'il atteint le sourire aux lèvres.

Ce qui se passe ce mercredi matin au parc Préfontaine, sous un ciel gris chagriné? La ligue des « Vieux sportifs d'Hochelaga » (VSH), le pendant âge d'or des Jeunes sportifs d'Hochelaga (JSH), est à l'œuvre. Et avec eux, c'est plein soleil peu importe le temps. Quand on est au crépuscule de sa vie, qu'on a encore la forme pour « courir les poches » et frapper des balles au loin, on en profite en riant.

Voilà donc cinq ans que la ligue fonctionne: la plupart des participants jouaient déjà au sein d'une ligue de balle molle, qui « était bien » mais qui impliquait « qu'on aille jouer à Brossard, à Saint-Bruno, partout de l'autre bord du tunnel », explique Fernand Beauchemin, un des organisateurs. *Maintenant, on reste dans le quartier.*

Les 28 joueurs qui s'affrontent une fois par semaine au sein des VSH ont entre 60 et 82 ans, des corps éclaboussés par les ans, des « mites » un peu usées, mais une passion encore toute juvénile pour le plaisir de la balle et des taquineries entre vieux copains.

Plusieurs des gars qui s'affrontent sont des amis d'enfance d'Hochelaga: les quatre fondateurs de la « ligue », M. Beauchemin, M. Forcier, Robert Lacouture



Âgé de 82 ans, droit comme un piquet et encore dans une forme éclatante, Sylvain Murray est l'aîné d'un groupe de joyeux vieux qui jouent à la balle lente tous les mercredis matin au parc Préfontaine. Derrière le marbre: l'arbitre Claude Canuel.

re et Raymond Demers, se connaissent depuis une soixantaine d'années. Beaucoup d'autres se sont affrontés lors de tournois de ballon-balai disputés « bien avant l'Expo ». Certains sont des frères, des voisins. Et tous partagent une amitié espégle.

Si vieux soient-ils, les VSH tiennent la forme. Bien sûr, certains accusent, disons, une légère surcharge pondérale à la ceinture. D'autres ont subi des pontages, des opérations aux jambes, aux yeux, aux bras.

Mais la plupart feraient mentir n'importe qui sur leur âge. D'autant plus que le niveau de jeu des VSH est fort. On parlait plus haut d'un lancer raté, mais la plupart touchent la cible. Ça frappe. Ça court. Pas des gazelles, mais pas loin. On se retrouve au final avec des matchs serrés, bien équilibrés et disputés (une heure et demie en moyenne). Mercredi, les Blancs ont gagné 9-8.

Les règlements que respectent les Vieux permettent d'éviter les blessures et d'accélérer le rythme du jeu: on ne compte que les prises (quand la balle tombe sur un tapis blanc posé autour du marbre), il n'y a pas de

but sur balles, le receveur se tient loin derrière le frappeur, les glissades sur les coussins sont interdites, il y a 11 joueurs au lieu de neuf en défensive... « On est là pour s'amuser », rappelle Fernand Beauchemin.

Et pour s'amuser, on s'amuse. Les encouragements n'arrêtent jamais. Quand quelqu'un rate son coup, le vieux Murray le console d'un chaleureux « Malchanceux, malchanceux ». Les petites pointes amicales ne manquent pas non plus. « Voyons, dans le temps tu te serais rendu au troisième sur ce coup-là, pas au premier! » « Tes vraiment plus utile sur le banc que dans le champ. » Et ainsi de suite pendant 90 minutes.

À 82 ans, Sylvain Murray est donc l'aîné de ce groupe de joyeux vieux. « J'ai longtemps joué à la balle rapide », raconte-t-il entre deux tours au bâton. « Et j'adore la chasse et la pêche. J'allais toujours à la pêche avec mon meilleur ami. Ça faisait 47 ans. Et là, il vient de mourir. C'est la première année que je n'irai pas pêcher. C'est dur quand tu vois tous ceux de ton âge mourir. Ma femme. Mon beau-frère. Mon

ami. Tout le monde meurt, mais c'est pas nous qui décidons, n'est-ce pas? »

« En attendant, il faut vivre! Mes enfants m'ont donné un petit chien, je le sors trois, quatre fois par jour. Le soir, quand il fait beau, je vais faire un peu de bicyclette dans la cour d'école à côté de chez nous. Sinon, j'écoute beaucoup de sports à la télévision. »

Et les mercredis matin, c'est à son tour de sauter sur le terrain. « Souvent ça ne me tente pas. Mais je viens, et dès que ça commence j'ai du plaisir. Puis, le lendemain matin, il me semble que je me réveille tout de bonne humeur. »

M. Murray arrête subitement de parler: on vient de l'appeler au bâton. « Envoye le père! », lui crie un coéquipier. Deux spectateurs — des joueurs blessés — sont dans les gradins. L'un a une canne. L'air est doux. Soleil en demi-teinte maintenant. On entend les enfants qui jouent dans le parc à côté du terrain. Les balancoires grincent au loin. Et les vieux sont heureux.

Le Devoir

EN BREF

Onze ans de prison

Saint-Jérôme — Kevin Cedric Bikao a été condamné à 11 ans de prison, hier au palais de justice de Saint-Jérôme, pour une introduction par effraction avec violence commise dans un domicile le 19 octobre 2006. Kevin Cedric Bikao, 27

ans, s'était introduit en pleine nuit avec des complices dans la résidence d'un couple de sexagénaires à Sainte-Adèle. Roger Papillon, 68 ans, et sa conjointe Micheline Cardinal, 63 ans, avaient été ligotés sur des chaises alors que les malfaiteurs saccageaient leur domicile à

la recherche d'argent. Les voleurs avaient quitté les lieux avec des bijoux et des biens d'une valeur totale d'environ 70 \$. Au moment de ce cambriolage, Mme Cardinal a subi un accident vasculaire cérébral, qui a entraîné une perte d'autonomie. En rendant sa sentence, le juge

Jean Sirois, de la Cour du Québec, a dit que les introductions par effraction sont des crimes très graves, des crimes de lâcheté, qui surviennent trop fréquemment. Les autres participants à ce méfait n'ont pas été arrêtés. — PC

La dernière rencontre de négociation remonte au 8 mai dernier. Depuis lors, les parties ne se sont plus revues. La direction du cimetière Notre-Dame-des-Neiges a décrété un lock-out le 16 mai. — PC

de d'une banque dans cette ville jeudi. Il fait face à 12 chefs d'accusation, soit cinq de séquestration, quatre de vol qualifié, une d'introduction par effraction, une d'utilisation d'une fausse arme à feu et une de port d'un déguisement, en l'occurrence un masque chirurgical, des lunettes soleil et un chapeau. On a aussi appris que l'homme, sans antécédents judiciaires, a avoué aux policiers avoir commis un autre vol dans une banque CIBC de Chambly il y a quelques mois. Aucune accusation n'a toutefois été portée à ce sujet. — PC

Appel à M^r Turcotte

Le syndicat des travailleurs du cimetière Notre-Dame-des-Neiges demande à l'archevêque de Montréal, M^r Jean-Claude Turcotte, de relancer les négociations entre les par-

Le preneur d'otages a été accusé

Longueuil — Jean-Miville Bois, 52 ans, a comparu brièvement hier après-midi au palais de justice de Longueuil relativement au braqua-

vient de paraître

Dossier
Oser l'espérance

De l'attente à l'action
Miguel Benasayag

La vivacité du Québec
Michel Venne

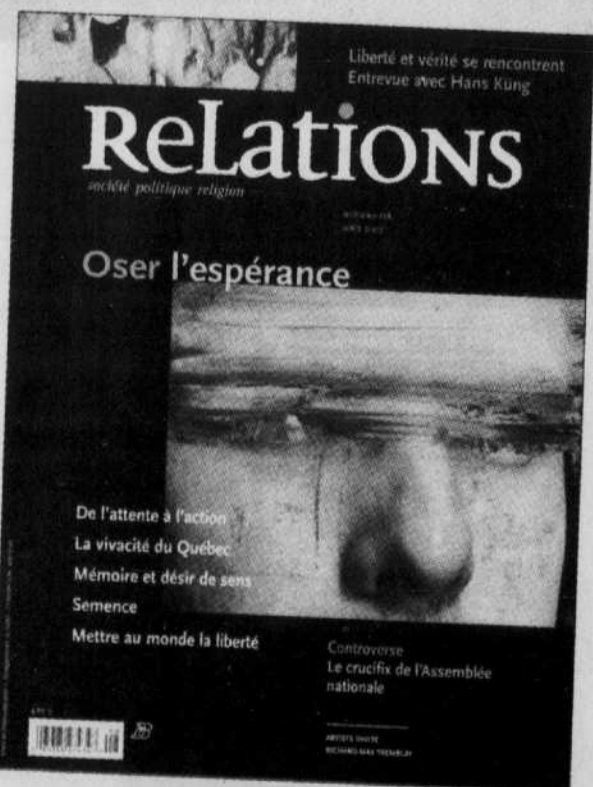
Mémoire et désir de sens
Entrevue avec Bernard Émond

Semence
Poème d'Hélène Dorion

Mettre au monde la liberté
Marie Gratton

Artiste invité:
Richard-Max Tremblay

Entrevue exclusive avec
le théologien Hans Küng



Pour consulter le sommaire détaillé:
www.revuerelements.qc.ca

Relations

8 NUMÉROS PAR ANNÉE, 44 PAGES

Un an : 35 \$ Deux ans : 65 \$
À l'étranger (un an) : 45 \$
Étudiant : 25 \$ (sur justificatif)
Abonnement de soutien : 100 \$ (un an)

Par téléphone : (514) 383-2541
Par courriel : relations@rcf.qc.ca
Par la poste: Relations
25, rue Jarry Ouest
Montréal (Québec) H2P 1S6

EN VENTE DANS
LES KIOSQUES ET LIBRAIRIES
4,95 \$ + TAXES

Oui, je désire un abonnement de _____ an(s), au montant de _____ \$

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE (_____) _____

Montant total : _____ \$

Je paie par chèque (à l'ordre de Relations) ou par Visa

NUMÉRO DE LA CARTE _____

EXPIRATION _____ SIGNATURE _____

24 juillet - LES PAYSAGES DE RENOIR - COMPLET
Ce beau détour sera répété le samedi 25 août
Inscrivez-vous maintenant!

31 juillet - DE CRANACH À MONET
au Musée national des beaux-arts du Québec
Quelques places disponibles!

www.lesbeauxdetours.com (514) 352-3621 En collaboration avec Club Voyages Rosemont

Juillet, mois de la Zéro-Gravité!

Nous payons les taxes, sur stock en inventaire

TOUT POUR LE DOS

Heures d'affaires: Lundi-Jeudi 10h-16h
Vendredi 10h-21h
Samedi 10h-16h

514-383-1582 www.toutpourledos.com

ACTUALITÉS

Développement résidentiel et commercial

Le projet de Radio-Canada franchit une nouvelle étape

KATHLEEN LÉVESQUE

Le projet de modernisation des installations de Radio-Canada financé par le développement résidentiel de son vaste emplacement, y compris sa tour, prend forme. La société d'État vient de déposer une demande d'approbation de projet auprès de la Ville de Montréal.

Il s'agit d'une première étape qui mènera à la présentation des plans précis à l'automne. Une consultation publique sera dès lors enclenchée. D'ici là, la SRC poursuivra ses propres discussions avec son personnel, la communauté environnante et les promoteurs potentiels. «On cherche un développement qui s'intègre bien au quartier», a précisé hier au Devoir Ronald Prud'homme, directeur des communications à la division immobilière de Radio-Canada.

À l'arrondissement de Ville-Marie, on accueille favorablement l'intention de Radio-Canada, y voyant, tout comme pour le projet du CHUM et celui de la gare-hôtel Viger, une façon de «structurer» le centre-ville. «Mais on a peu de précisions. C'est le promoteur qui impose son propre rythme de développement», a indiqué Jean-Yves Duthel, directeur des affaires publiques à l'arrondissement.

La principale hypothèse de travail révélée l'an dernier par Le Devoir consiste à transformer la tour de 23 étages en condos de luxe et à confier à des promoteurs le soin de construire des résidences sur les vastes stationnements. Cela requerrait la relocalisation des employés de Radio-Canada qui travaillent dans la tour.

«L'usage de la tour s'appliquerait davantage à des fonctions résidentielles. On explore ça, mais on n'a rien déterminé encore. On a des pistes de solutions qui sont prometteuses», a affirmé M. Prud'homme. Le chantier proposé est vaste. Les

stationnements disparaîtraient en sous-sol. Radio-Canada pourrait ainsi vendre les droits aériens (comme elle l'a fait pour ses installations de Vancouver) afin de faire construire, en surface, des résidences et des commerces. Pour ce dernier élément, il s'agirait d'offrir des services, notamment une pharmacie, une épicerie et un centre de conditionnement physique.

Selon le plan d'urbanisme de Montréal, la hauteur maximale permise dans ce secteur serait de 44 mètres, donc la moitié de l'élevation actuelle de la tour de la Maison de Radio-Canada. Ronald Prud'homme a toutefois affirmé que la société d'État ne souhaite pas proposer un projet aussi dense. «Si on veut un développement de qualité, il faut des espaces verts, des passages piétonniers, des places publiques», a-t-il expliqué.

Les employés qui travaillent dans la tour, principalement aux services administratifs, déménageraient dans deux nouveaux étages qui seraient construits au pied de la tour. C'est là qu'on retrouve actuellement le centre d'information, la cafétéria et divers services communs. «Il y a une possibilité tangible», a reconnu M. Prud'homme.

Ce grand projet exige un investissement substantiel. C'est le développement résidentiel qui permettrait de financer la modernisation des installations radio-canadiennes. Il s'agit d'une condition sine qua non, a fait valoir M. Prud'homme.

M. Prud'homme estime que si le projet suit un échéancier prévisible, le chantier pourrait s'amorcer en 2009. Il y a quatre ans, Radio-Canada avait tenté, en vain, de faire un premier pas dans le développement immobilier en vendant une portion de son terrain en bordure du boulevard René-Lévesque.

Le Devoir



ARCHIVES REUTERS

La GRC a un nouveau patron

Stockwell Day nommé un fonctionnaire pour faire le ménage au sein de la police fédérale

Le gouvernement fédéral n'a pas suivi les vœux de la GRC et a plutôt décidé de piger dans la fonction publique pour remplir le poste de commissaire laissé vacant par Giuliano Zaccardelli. Une nomination que ne fait pas l'unanimité.

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Le gouvernement Harper a choisi William Elliott, un fonctionnaire de carrière et un conservateur sous Brian Mulroney, pour diriger la Gendarmerie royale du Canada (GRC). C'est la première fois qu'un civil prend les rênes du corps policier fédéral en 134 ans d'histoire, mettant la table pour des changements importants à venir au sein de la force de 24 000 agents.

William Elliott, 53 ans, est arrivé à Ottawa en 1988 à titre d'assistant spécial pour le vice-premier ministre conservateur Don Mazankowski. En 1992, il quitte son poste politique pour entreprendre une carrière dans la fonction publique fédérale. Avocat de formation, il gravit les échelons dans différents ministères (Affaires indiennes, Pêches et Océans, Transports, Conseil privé), avant de se retrouver conseiller en matière de sécurité nationale au bureau du premier ministre Paul Martin en 2005. L'année suivante, après l'arrivée des conservateurs au pouvoir, il est nommé sous-ministre adjoint au ministère de la Sécurité publique, dirigé par Stockwell Day. C'est ce ministère qui est responsable de la GRC.

C'est d'ailleurs à ce titre que William Elliott a aiguillé l'ancien commissaire de la GRC, Giuliano Zaccardelli, lors de ses témoignages contradictoires sur l'affaire Maher Arar devant le Comité de la sécurité publique de la Chambre des communes. La confusion dans les témoignages avait achevé de ruiner la crédibilité de Zaccardelli, qui a dû démissionner en décembre. William Elliott avait ensuite refusé de témoigner devant le

comité des Communes pour expliquer son rôle dans la confusion de Zaccardelli, prétextant un horaire trop chargé.

Cet écueil inquiète le Parti libéral du Canada. «Je ne suis pas certain qu'il possède l'indépendance nécessaire pour restaurer l'intégrité de la GRC, qui a été ébranlée par l'affaire Arar et le scandale du fonds de retraite», a soutenu au Devoir la députée libérale Marlène Jennings, qui a fait partie de la surveillance civile des corps policiers du Québec entre 1990 et 1997 en tant que commissaire adjointe à la déontologie policière.

Mais le ministre de la Sécurité publique, Stockwell Day, affirme avoir justement choisi un fonctionnaire, un civil, pour restaurer l'image de la GRC et entreprendre les réformes nécessaires. La surveillance plus étroite d'un organisme indépendant est d'ailleurs au menu, même si le ministre est resté averse de détails hier. «William Elliott sera en mesure d'apporter à la force policière le leadership renouvelé dont elle a tant besoin à l'heure actuelle», a notamment souligné le premier ministre Stephen Harper.

Des remous?

Cette décision risque de créer des remous à l'intérieur de l'institution. Pas plus tard que ce printemps, la commissaire intérimaire, Bev Busson, soutenait que le gouvernement devait suivre la tradition et choisir un policier pour diriger l'institution. Hier, le nouveau commissaire a affirmé que la transition représente un défi, lui qui n'a aucune expérience de travail en milieu policier.

«Il y aura des obstacles, je ne mets pas de lunettes roses», a dit William Elliott lors d'un point de presse à Otta-



CHRIS WATTIE REUTERS

Le nouveau patron de la GRC, William Elliott, et le ministre de la Sécurité publique, Stockwell Day.

wa. Je sais que certains membres de la GRC auraient voulu un commissaire issu de leurs rangs. Mais ce que je peux dire, c'est que je partage le même souhait que les membres de la GRC: avoir une organisation moderne, efficace et qui donne un meilleur service aux Canadiens. Je suis confiant qu'on va pouvoir travailler en équipe pour y arriver.

Selon William Elliott, qui prendra ses fonctions le 16 juillet, «il n'y a aucun doute que l'indépendance de la GRC et de la police dans une démocratie est essentielle». Il entend d'ailleurs «préserver avec rigueur» cette indépendance envers les pouvoirs politiques qu'il connaît bien.

Cette indépendance aurait été mieux gardée avec un policier à la tête de l'institution, soutient Marlène Jennings. «Il y avait beaucoup de gens disponibles, même si on voulait prendre quelqu'un de l'extérieur pour brasser la GRC, dit-elle. Des policiers des grandes villes ou des différentes provinces auraient

pu faire un bon travail.»

De son côté, le Bloc québécois «laisse la chance au coureur» et espère qu'un civil pourra remettre de l'ordre dans un corps policier affligé par les scandales depuis un an. «Il n'a pas été mêlé aux problèmes de la GRC, c'est une bonne chose. Il semble avoir les compétences pour remplir le poste», soutient Serge Ménard, critique du Bloc en matière de sécurité publique.

Outre remettre la GRC sur les rails et restaurer sa crédibilité, Serge Ménard estime que l'une des grandes priorités du nouveau commissaire doit être l'efficacité. «Un des problèmes de la GRC, c'est la lenteur de ses enquêtes. On l'a vu avec Air India. Dans les milieux policiers, on dit souvent que la GRC est à cheval pendant que les autres sont en voiture!», dit cet ancien ministre de la Sécurité publique du Québec.

Le Devoir

Comment protéger les soldats contre les bombes artisanales?

Ottawa — Des scientifiques du ministère de la Défense accumulent les heures supplémentaires pour mettre au point des moyens de contrer la menace que représentent les bombes artisanales pour les soldats canadiens en Afghanistan.

Ces chercheurs consacrent environ 80 % de leurs ressources à l'élaboration de moyens devant servir à détecter les bombes artisanales et à limiter les dégâts qu'elles causent.

Toute l'importance de ce travail est apparue lors de la mort de six soldats canadiens cette semaine. La bombe qui a frappé leur véhicule était la plus puissante que les Canadiens aient vue depuis leur arrivée en Afghanistan, et le véhicule Nyala RG-31, construit en Afrique du Sud, est considéré parmi les plus sûrs des Forces armées.

Dans leurs laboratoires, les chercheurs tentent de rester un pas devant l'ennemi, dont les tactiques ont constamment évolué depuis six ans.

«C'est la nature de la guerre: si quelqu'un met au point un meilleur bouclier, alors un autre créera de meilleures flèches», a indiqué le responsable civil de Recherche et développement pour la défense Canada, le colonel à la retraite Rick Williams. «Nous utilisons les meilleurs cerveaux à notre disposition pour trouver les moyens de mieux protéger nos soldats.»

Selon M. Williams, le Canada investira au moins 70 millions dans la recherche au cours des cinq prochaines années pour contrer les bombes artisanales.

Afin de mieux accomplir leur travail, les scientifiques ont accès aux débris de toutes les explosions, qui sont rapatriés au Canada. Ils ont aussi à leur disposition des bombes artisanales qui n'ont pas explosé, ce qui pourrait les aider à mieux comprendre les techniques des talibans.

Presse canadienne

Dépôt du Plein Air
8267 St-Laurent, Métro Jarry • 514 381-4399

TENTES
Plus de 30 modèles en exposition Familiale énorme vestibule 10' x 8' x 6' **149⁹⁹\$**

CUISINETTE
11' x 13' x 7 1/2' Rabat de pluie **169⁹⁹\$**

SACS À DOS
Plus de 50 modèles Asolo 50L **99⁹⁹\$**

MATELAS AUTOGONFLANTS
2" x 26" x 74" **39⁹⁹\$**
3" x 26" x 74" **49⁹⁹\$**

SACS DE COUCHAGE
Plus de 50 modèles 0°C 2 lbs **39⁹⁹\$**
-10°C rect. **49⁹⁹\$**
-15°C momie **59⁹⁹\$**

KAYAKS
Choix de 9 couleurs 9'6" **349⁹⁹\$**
13'6" «sit on top» **449⁹⁹\$**
10'6" **689⁹⁹\$**
16' tandem **899⁹⁹\$**
16' avec gouvernail **969⁹⁹\$**
Canot 16' **599⁹⁹\$**

Rabais de 10% sur achat de 80\$ et plus. Un coupon-seul par client.

ROLEX
OYSTER PERPETUAL DAY-DATE

EVEREST
Joaillerie Bijouterie Depuis 1930
1910 boulevard Jean-Jacques Montréal (S4) 388 5358

Massimo N. di VILLADORATA
MANUPUNCTURE
Massage basé sur la technique de l'acupuncture

240 pages - 21,40 \$
ISBN 978-2-7601-0216-3

GUÉRIN, éditeur Itée
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

Pas trop tard pour s'ouvrir sur le monde!

Fais un certificat en anthropologie. Il n'est pas trop tard pour faire une demande d'admission.

ulaval.ca/evoluer

UNIVERSITÉ LAVAL

LES ACTUALITÉS

MUSIQUE

Charest
tente
de vendre
le libre-
échange
à Sarkozy

Paris — Le premier ministre du Québec, Jean Charest, a plaidé hier pour un accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne lors d'un déjeuner à l'Élysée avec Nicolas Sarkozy.

«Un des dossiers qui me tient beaucoup à cœur et qui tient beaucoup à cœur aux Québécois, c'est le développement d'un nouvel accord transatlantique entre l'Europe et le Canada», a expliqué M. Charest dans la cour de l'Élysée à l'issue d'un déjeuner de travail avec le président français.

«Je pense que le président Sarkozy reçoit très bien cette volonté d'établir une nouvelle relation entre le Canada et l'Europe, d'autant plus que le Québec et la France sont vraiment au cœur de cette relation entre le Canada et l'Europe», a-t-il ajouté.

La question «de la mobilité de la main-d'œuvre» pourrait être une première étape, selon M. Charest. Cet aspect devrait, selon lui, «être un élément d'un accord transatlantique, mais pas besoin d'attendre pour que nous puissions dès maintenant commencer à discuter de ces choses-là».

Il a ainsi «proposé au président Sarkozy que nous formions un groupe de travail pour que nous puissions, entre le Québec et le gouvernement français, établir une entente globale sur la reconnaissance des compétences et favoriser la mobilité de la main-d'œuvre et l'immigration entre le Québec et la France».

Les deux hommes ont également évoqué le contrat du métro de Montréal, accordé sans appel d'offres à Bombardier au détriment du géant français Alstom, pratique qui avait été critiquée par Nicolas Sarkozy.

«J'ai dit au président Sarkozy que les marchés publics allaient être inclus dans la négociation, a expliqué Jean Charest. Cela veut donc dire qu'à l'avenir, une question comme celle-là serait traitée directement par une entente formelle entre l'Europe incluant la France et le Canada.»

«Là-dessus, on a choisi de regarder en avant et de s'assurer que cette préoccupation fasse l'objet d'une entente entre nos gouvernements», a-t-il assuré.

Associated Press

Se faire apprenti constitue encore aujourd'hui un détour quasi obligé du parcours d'un grand luthier. Mais pour combien de temps?

FRÉDÉRIQUE DOYON

Si à 41 ans le Québécois Mario Beauregard est déjà reconnu de par le monde pour ses guitares acoustiques, c'est entre autres grâce à son mentor américain, Erwin Somogyi, grand maître de la guitare acoustique.

Le jeune luthier et son maestro sont tous deux réunis au premier Salon de guitare de Montréal, présenté dans le cadre du Festival international de jazz, où *Le Devoir* les a rencontrés hier, quelques heures avant l'ouverture officielle.

«Il y a une différence entre construire, assembler une guitare et être luthier, insiste Mario Beauregard, qui fabrique à la main entre 16 et 18 guitares par année, que les jazzmen Kelly Joe Phelps et Sylvain Provost ont notamment adoptées. Ce n'est pas juste une question de technique et de travail manuel. Selon moi, ça prend environ dix ans pour devenir luthier.»

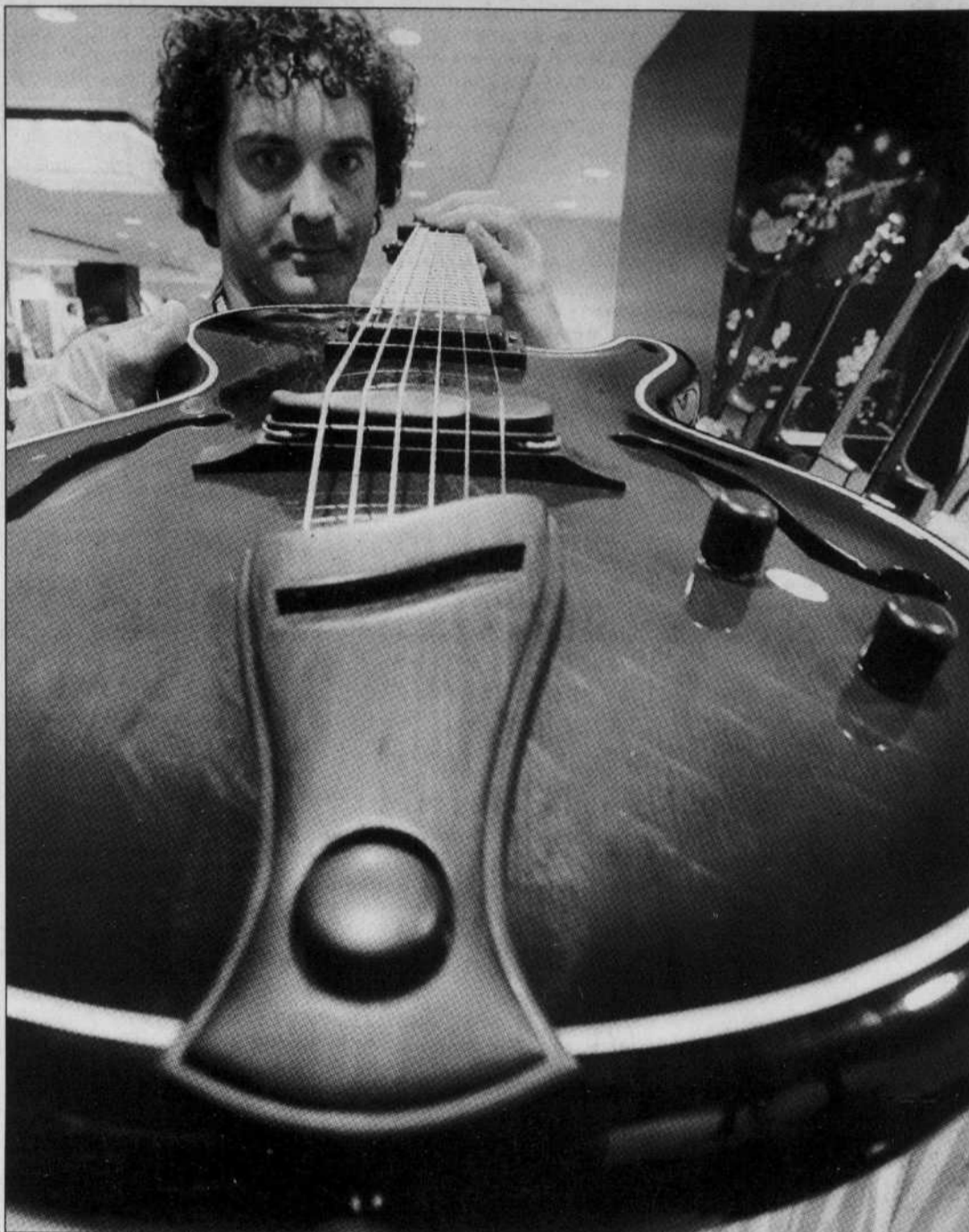
«Mon premier instrument, je l'ai défait en morceaux en morceaux»

Comme à peu près tout le monde, il a commencé en autodidacte, musicien curieux de la mécanique de son art. «Mon premier instrument, je l'ai défait en morceaux», confie-t-il. Un boulot dans un magasin d'instruments de musique à Vancouver et la rencontre d'un premier ami luthier lui ont permis de peaufiner ses habiletés. Jusqu'à ce qu'il décroche une bourse lui permettant d'aller en Arizona à l'école réputée Roberto-Venn, où il a rencontré son maestro au cours d'une de ses classes.

«J'ai été immédiatement impressionné par son travail, même à l'époque», affirme Erwin Somogyi. Il n'avait pas encore d'apprentis à l'époque. Mais deux ans plus tard, il accueillait le jeune Québécois pour environ six mois. «Le temps était venu de transmettre mes connaissances à d'autres», dit celui

Un luthier et son maître

Le Québécois Mario Beauregard et l'Américain Erwin Somogyi réunis au Salon de la guitare



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«Il y a une différence entre construire, assembler une guitare et être luthier, dit Mario Beauregard.»

qui seuls une douzaine d'apprentis ont eu la chance de côtoyer dans la dernière décennie.

Mario Beauregard a aussi travaillé avec Robert Godin par la suite. Toutes ces expériences ont contribué à faire reconnaître aujourd'hui ses instruments pour leur table en épinette, leur dos en érable et leur manche en acajou.

«Je ne fournis pas à la demande»,

indique celui qui vend ses guitares directement à des particuliers, surtout au Japon, aux États-Unis et de plus en plus en Europe. Il vient d'en finir trois exclusives pour le premier salon montréalais, dont son «nouveau petit modèle» archtop à prix plus modique (8700 \$).

La facilité avec laquelle on accède maintenant à des informations sur la lutherie, qui a d'ailleurs ren-

du le métier plus populaire ces dernières années, ne risque-t-elle pas de faire disparaître la relation luthier-apprenti?

«Ce qui se perd, c'est le respect pour le métier, de connaître sa place comme apprenti auprès de son maître», estime Mario Beauregard. Erwin va toujours rester mon maître. La lutherie implique un travail immense de patience, de

minutie et de passion folle, et il déplore que plusieurs jeunes luthiers se présentent rapidement comme «l'élève de...» après avoir suivi un petit cours d'introduction auprès d'un maître.

«Les gens ont tendance à s'approprier très facilement le nom d'un maître. Ça dévalue un peu ce que nous on a fait comme apprentis.»

«Ça pourrait être amené à disparaître, croit son maestro. C'est une relation exigeante très intime et personnelle, et il n'y a pas d'argent à faire là. Chacun a son style et il ne faut pas écraser ce style, il faut plutôt l'aider à s'exprimer.»

70 luthiers, plus de 200 instruments

Concevoir des guitares est aussi un métier extrêmement solitaire, d'où l'intérêt du Salon de guitare de Montréal, qui réunit, au salon Alfred-Rouleau de l'hôtel Hyatt Regency Montréal, 70 luthiers parmi les meilleurs du monde, dont on peut admirer, entendre sonner et même essayer les quelque 200 modèles jusqu'à demain.

«L'an dernier, le Salon des instruments de musique et des musiciens de Montréal (SIMMM) proposait un volet lutherie déjà assez développé. Le succès de ce volet a incité les organisateurs à lui donner sa propre identité avec le Salon de guitare de Montréal.»

«Ça permet un échange de connaissances, explique le grand manitou du SIMMM, Jacques-André Dupont. Je veux que les jeunes luthiers québécois puissent rencontrer les plus vieux.»

Les John Osthoff, John Monteleone, Erwin Somogyi et la Canadienne Linda Manzer y sont. Cette dernière, une des rares femmes du milieu, qui a notamment signé les guitares de Pat Metheny, vient d'en concevoir une toute délicate, amincée d'un côté, désignée pour les femmes.

Chacun a développé une élégance distinctive qui répond le plus aux exigences des plus fins utilisateurs comme des amateurs. Si bien que le décor kitsch du salon Alfred-Rouleau est vite oublié, noyé dans la richesse et la variété des modèles proposés.

«C'est assez unique, il n'y a jamais eu d'événement de cette ampleur-là, note M. Dupont. Pas besoin d'être un guitariste pour apprécier la beauté de ces instruments. Ça fait beaucoup de magnifiques instruments à Montréal en même temps.»

Le Devoir

Commission Johnson sur l'effondrement du viaduc de la Concorde

Le MTQ tente de limiter sa responsabilité

Le ministère des Transports du Québec (MTQ) a tenté hier de circonscrire sa responsabilité dans l'effondrement du viaduc de la Concorde, à Laval, qui a fait cinq morts et six blessés le 30 septembre 2006.

Devant la commission d'enquête publique présidée par Pierre Marc Johnson, l'avocat du MTQ, Pierre

Arguin, a procédé au contre-interrogatoire de l'un des experts de la commission, le docteur en génie Jacques Marchand.

M^r Arguin a notamment attiré l'attention des commissaires sur la présence d'un nid-de-poule sur le viaduc qui a pu entraîner, selon lui, une infiltration d'eau dans la zone où s'est produite la fissure fatale. Or la pré-

sence d'eau, notamment celle qui est gorgée des sels fondants utilisés l'hiver, entraîne la dégradation du béton et la corrosion de l'armature d'acier qui s'y trouve.

M. Marchand a convenu que le nid-de-poule en question a pu laisser de l'eau s'infiltrer, mais il n'a pas pu certifier que cette eau s'est rendue jusqu'à la fissure qui

a causé l'effondrement.

En vertu du partage des pouvoirs, c'est la Ville de Laval qui est responsable de l'entretien de la chaussée sur ce genre de structures. La Ville n'a pas réagi, hier, à ce blâme à peine voilé de la part du MTQ.

Pierre Arguin s'est aussi longuement attardé à défendre la thèse du ministère, à savoir que l'effondrement du viaduc n'était pas prévisible.

Il a tenté de justifier la décision du MTQ de ne pas avoir procédé à des carottages (retrait d'échantillons cylindriques de béton) de façon à s'assurer que l'état du viaduc était acceptable dans les mois précédant son effondrement. L'avocat a fait valoir que le carottage était une opération à la fois «destructive» et pas toujours couronnée de succès.

«Dans une autopsie, c'est beaucoup plus facile de trouver un plan de fissuration que de le trouver lorsque le pont est en service», a avancé M^r Arguin.

«C'est effectivement plus facile de trouver des zones de dégradation quand on sait exactement ce qu'on cherche et que le pont s'est effondré que lorsqu'on n'a pas d'information [préalable] et que le pont est en service», a convenu M. Marchand, l'expert de la commission.

Ce dernier a néanmoins tenu à faire remarquer que, dans le cas du viaduc de la Concorde, les signes de dégradation du béton étaient évidents. Le carottage, a-t-il ajouté, est une technique qu'on utilise «couramment» afin de détecter la présence ou non de fissures internes dans des structures de béton. En prenant les bonnes précautions, il est possible d'y recourir sans endommager un pont ou un viaduc, a souligné l'expert.

«Si on avait procédé à des carottages dans les coins de l'ouvrage, on aurait détecté les dommages» internes qui existaient depuis plusieurs années, a affirmé Jacques Marchand.

Presse canadienne

LES POISSONS DE NOS EAUX
CLAUDE MÉLANÇON
4^e édition revue et augmentée
480 pages - 18,50 \$
ISBN 978-2-7801-6897-9
GUÉRIN, éditeur ltée
514-842-3481
En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

SOLDES
JUSQU'À 60%
Pour Elle
277, av. Laurier O.
514-270-6154
Centre de Commerce Mondial
413, St-Jacques O.
514-844-9125
DOUCE
UOMO
Pour Lui
Centre de Commerce Mondial
383, St-Jacques O.
514-281-7999
5107, av. du Parc (angle Laurier)
514-277-7558

LES ACTUALITÉS

L'État
veut
savoir
où est
l'argent
de Lafleur

BRIAN MYLES

Les avocats du gouvernement du Canada ont l'intention d'interroger le fraudeur Jean Lafleur au pénitencier de Sainte-Anne-des-Plaines afin d'obtenir la liste de tous ses actifs au Canada et à l'étranger. Sylvain Lussier, avocat du gouvernement, a dit hier qu'*«on n'a pas l'intention de le laisser tranquille»*.

Le publicitaire de 66 ans a écopé récemment d'une peine de quatre ans de pénitencier assortie d'une obligation de rembourser la somme de 1,6 million de dollars. Or M. Lafleur a retiré la quasi-totalité de ses fonds REER du Canada dans les jours qui ont suivi son arrestation, le 5 avril dernier, a révélé jeudi Radio-Canada.

En date du 11 avril, M. Lafleur disposait de plus de 431 000 \$ en REER. Le compte ne contenait plus que 142 000 \$ le 31 mai, quelques jours après que M. Lafleur eut reconnu sa culpabilité à 28 accusations de fraudes commises dans le cadre du programme fédéral des commandites. Le 27 juin, le jour de sa condamnation, il ne lui restait plus que 41 000 \$ au Canada.

«Ça nous fâche. Ça nous choque. Ça nous montre qu'il n'a vraiment aucun scrupule; mais ça, on le savait depuis la commission Gomery», a lancé M^e Lussier, qui comptait mettre la main sur ces placements au nom des contribuables canadiens.

Le gouvernement fédéral réclame 10,9 millions à Jean Lafleur dans le cadre d'une poursuite civile intentée contre les principaux bénéficiaires des commandites. Le montant de la poursuite inclut les 1,6 million de dollars que M. Lafleur a été condamné à rembourser dans la sentence prononcée par la juge Suzanne Coupal.

Le ministère de la Justice a dix ans pour faire exécuter la décision de Mme Coupal. Si M. Lafleur ne dispose plus d'actifs au Canada, M^e Lussier pourrait s'adresser aux tribunaux du Belize et du Costa Rica, où le publicitaire déchu a séjourné, afin de faire appliquer le jugement Coupal. *«On va faire ce qu'il faut pour ne pas qu'il puisse jouir de ce qui lui reste»*, promet M^e Lussier.

M. Lafleur ne peut pas prolonger son séjour derrière les barreaux pour éviter de rendre l'argent. Il ne peut non plus se tirer d'affaire en déclarant faillite, puisque la Loi sur les faillites ne s'applique pas aux sommes acquises par la fraude.

En tenant compte de la détention préventive, il reste 42 mois à la peine de Jean Lafleur. Il sera admissible à une libération conditionnelle après huit mois. *«S'il ne paie pas, on va faire des pieds et des mains pour qu'il ne soit pas libéré et qu'il purge la totalité de sa peine»*, avertit cependant M^e Lussier.

Par mesure de précaution, M^e Lussier a demandé et obtenu hier le renouvellement d'une ordonnance de blocage des actifs de M. Lafleur. Il veut forcer le fraudeur à fournir la liste complète de ses actifs dès la semaine prochaine.

Le Devoir

EN BREF

Gare au dentifrice

Ottawa — À la suite d'une mise en garde diffusée le 29 juin dernier, Santé Canada souhaite aviser les Canadiens de ne pas utiliser le produit faussement étiqueté comme étant du Colgate Fluoride Toothpaste Maximum Cavity Protection. Des analyses continues ont permis d'obtenir des données préliminaires indiquant la présence dans ce produit d'une autre bactérie potentiellement nocive. Si elle est confirmée, la présence de cette bactérie pourrait poser un risque grave pour la santé. Il est recommandé aux consommateurs qui ont ce produit en leur possession d'en cesser l'usage immédiatement et de remplacer leur brosse à dents. Le produit doit être gardé hors de la portée des enfants. Les consommateurs doivent fermer hermétiquement le tube et le placer dans un sac scellé. Ils devraient également se laver les mains après avoir manipulé ce produit. Santé Canada fournira d'autres directives sur la façon de se départir du produit, au besoin, et communiquera avec les Canadiens si les analyses finales confirment un risque pour la santé. — PC

Ce que Sarkozy a dit à Charest.



Gil Courtemanche

Jean Charest est à Paris pendant que son parti se prépare à lancer sa propre «saison des idées». Hier midi, il déjeunait avec le président Sarkozy et j'espère pour le premier ministre qu'il n'a pas raté cette occasion de demander conseil à un des plus habiles stratèges politiques en Occident. Car M. Charest a bien besoin de conseils et d'idées fraîches, autant pour lui, le mal-aimé, que pour son parti fossilisé.

Il existe beaucoup de similitudes entre le PLQ d'aujourd'hui et l'UMP dont Nicolas Sarkozy a hérité quand il a entamé sa course à la présidence. C'était un parti complaisant, composé de petits barons locaux, qui gardait un silence respectueux et était plus célèbre pour ses cocktails et ses dîners que pour sa réflexion politique. Un parti de courtiers en pouvoir qui avait depuis longtemps oublié ses

origines gaullistes, cette manière d'être souverainement près du peuple tout en le guidant magnaniment vers la prospérité. Il y avait du De Gaulle dans Jean Lesage, cet homme profondément conservateur qui possédait toutefois la suprême intelligence d'entendre ses ministres progressistes et de les appuyer dans leurs réformes. Car les deux hommes, tout imbus qu'ils fussent d'eux-mêmes, s'étaient entourés d'hommes forts et visionnaires.

Mais revenons aux conseils que M. Sarkozy aurait pu donner à son visiteur québécois. Il lui aurait sûrement expliqué qu'il n'avait pas souhaité un parti revigoré, nourri par des débats aussi fondamentaux que déchirants. Il souhaitait une organisation quasi militaire entièrement dévouée à son leader et à sa pensée. Sa stratégie comme candidat et comme président a toujours été d'occuper tout le terrain, d'être de tous les débats et de connaître tous les dossiers. Pour gagner, il faut démontrer qu'on est un chef. Il lui aurait aussi parlé de l'audace intellectuelle, de la nécessité de demeurer soi-même; il lui aurait aussi expliqué qu'il ne faut pas craindre de choquer et de bousculer.

Sur le plan des idées et des hommes, M. Sarkozy aurait fait

certainement la démonstration qu'il faut ratisser large, proposer autant à gauche qu'à droite, mêler habilement les cartes et associer dans un même gouvernement des progressistes et des réactionnaires, car, lui aurait-il dit, *«l'électorat ne sait plus ce qu'est la gauche et la droite et une majorité d'électeurs est à la fois de droite et de gauche»*.

Mais comme on le sait, le président français maîtrise parfaitement tous ses dossiers, du moins, c'est ce qu'il dit. Il avait étudié soigneusement un volumineux dossier traitant de la situation politique au Québec et de la carrière personnelle de son invité.

Voilà probablement ce qu'il lui a dit. *«Mon cher ami, je vous connais suffisamment pour vous dire en toute humilité que vous n'êtes vraiment pas un Sarkozy et qu'il est impossible pour vous de vous inspirer de mon parcours. Ce sont des sondages qui vous ont donné votre poste de chef, vous n'avez jamais eu à vous battre griffes et ongles pour l'obtenir, ni pour vous imposer. Les Français savent qui je suis, ils m'aiment ou me honnissent pour cela. Les Québécois n'ont aucune idée de ce que vous êtes, de ce que vous pensez, de ce que vous voulez pour le Québec. Par contre, à tort ou à raison, ils*

sont certains de bien connaître ce petit Dumont. Qu'il soit aussi vide qu'une gourde après une longue marche importe peu. Cet homme me ressemble. Depuis tout petit il veut être calife et, comme Lznogoud et comme moi, il prend tous les moyens pour y arriver. Et cette madame Marois, les Québécois ont aussi l'impression de bien savoir qui elle est. Donc, il est évident qu'on ne peut parier sur votre personnalité, votre sens du leadership et votre audace pour que votre parti remonte la pente. Au fait, cher ami, les membres de votre parti en sont-ils conscients? Non, calmez-vous, il n'y a personne dans votre parti qui soit meilleur que vous. Donc, il ne vous reste que les idées pour relancer votre parti et, dans ce domaine, pardonnez le jeu de mots, votre parti est bien mal parti. Et puis, trois petits groupes de travail sur le développement économique, le développement durable et sur la question identitaire, trois petits groupes présidés par des inconnus, je ne crois pas que ça vous mène bien loin. D'ailleurs, pouvez-vous m'expliquer comment un parti comme le vôtre n'a pas su trouver une idée originale depuis le départ de Robert Bourassa. Il y a bien eu cette idée de réingénierie de l'État lancée par cette dame qui se prend pour Thatcher, mais elle a accouché d'une souris. D'ailleurs, elle

vous nuit, je vous le dis. Elle me fait penser à Dominique de Villepin avec ses airs de grande dame. Quelle idée vous avez eue de lui donner les Finances! Pardonnez ma franchise, mais nous sommes entre amis. Un dernier conseil car je vous aime bien, vous êtes sympathique. Je sais que vous êtes tenté d'emprunter le programme de l'ADQ et les accents populistes de Mario Dumont. Attention, c'est un pari dangereux. Rappelez-vous mon parcours. Au début, j'ai pioché dans les idées de Le Pen, je suis allé bousculer les banlieues, j'ai parlé de la "racaille", mais cela risquait de rendre Le Pen crédible et les Français auraient pu tenter de voter pour le "vrai" Le Pen, pas pour l'imitation. Alors, mon cher Jean, j'ai décidé de lui voler ses colères et ses angoisses, je lui ai volé ses mots, mais pas ces idées trop simplistes. Je me suis fait une image de populiste, certes, mais de populiste responsable. Bon, à propos de la reconnaissance réciproque des diplômes, je suis d'accord. Ça va peut-être faire en sorte que vos électeurs vont cesser de se demander pourquoi vous manquez de médecins mais refusez presque tous les médecins étrangers. Bonne chance, mon ami. Vous en avez grandement besoin.»

Collaborateur du Devoir

Agir maintenant
pour la sécurité
des Québécoises et Québécois...

Les accidents de la route provoquent chaque année un nombre trop élevé de drames humains. Les statistiques révèlent que 80 % des accidents de la route mettent en cause le comportement humain et pourraient être évités. Pour votre sécurité et celle de votre famille, le gouvernement met en place six actions prioritaires.

La ministre des Transports,
Julie Boulet

Actions prioritaires

1. Mesures plus sévères pour contrer la vitesse excessive.
2. Mesures plus sévères pour contrer l'alcool au volant.
3. Projet pilote de radars photographiques et de caméras aux feux rouges à certains endroits.
4. Interdiction pour le conducteur d'utiliser un téléphone cellulaire (combiné) au volant d'un véhicule en mouvement.
5. Introduction des limiteurs de vitesse à 105 km/h pour les camions lourds.
6. Obligation pour les nouveaux conducteurs de suivre un cours de conduite et introduction de nouvelles mesures d'accès graduel au permis de conduire.

Ces mesures entreront en vigueur
progressivement au cours de 2007-2008.

Sécurité
routière

On est tous responsables de notre conduite
Pour plus d'information : www.mtq.gouv.qc.ca

Québec

DOSSIER

Internet tue les maisons d'encans

ISABELLE PARÉ

En Europe, l'explosion des ventes aux enchères en ligne est une catastrophe pour des centaines de maisons de vente en salle, désertées par la clientèle. Pendant ce temps, les cyberacheteurs surfent sur Internet, à la recherche de l'objet rare ou d'un acheteur pour leurs trésors de famille.

Depuis des siècles, des centaines de commissaires-priseurs vivent de la revente des merveilles et des œuvres d'art que recèlent les greniers de l'Hexagone. Or, depuis quelques années, c'est la déprime totale dans les maisons de ventes aux enchères.

Les salles sont vides, les acheteurs boudent le marteau. Depuis peu, comme partout dans le monde, les clients préfèrent brader sur eBay le fauteuil Louis XV hérité du grand-oncle ou la porcelaine de Sèvres qui s'empoussièrent dans l'armoire.

Malgré l'omniprésence de célèbres maisons de ventes aux enchères en Europe, tout le monde pâtit de l'arrivée d'Internet, y compris Drouot. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. L'an dernier, chez Drouot, la plus grosse maison parisienne, les ventes ont atteint la somme de 600 millions d'euros. Un pactole, direz-vous. Mais ce n'est rien comparativement aux... 40 milliards empochés par eBay. La France a mal à son patrimoine culturel, bradé à fort prix par des maisons étrangères sur le Web. Et c'est le cas dans plusieurs autres pays d'Europe, vidés de leurs trésors à grands clics de souris.

Si les grandes maisons françaises ont ouvert des vitrines sur Internet, modernité oblige, elles se refusent toujours à tenir des enchères via Internet. Mais les clients, eux, ont déjà pris le train du cyberspace.

La dégringolade a commencé en 2000 quand la loi française a fait disparaître le monopole que détenaient les commissaires-priseurs sur la vente d'objets provenant de particuliers, permettant ainsi à quiconque de vendre ses trésors sur Internet.

Le Conseil national des ventes, qui régit la profession de commissaire-priseur, a crié à la concurrence déloyale. Les professionnels du marteau se sont insurgés contre le fait que la vente sur Internet n'obligeait pas le vendeur à offrir la garantie de dix ans à laquelle eux-mêmes sont astreints.

Sur eBay, la ristourne payée au site de courtage est de 3,5 %, par rapport à 15 à 20 % dans une maison de ventes aux enchères traditionnelle. On peut comprendre que la vente d'objets d'art et d'antiquités n'ait pas échappé à l'engouement pour les enchères en ligne.

Le vague à l'âme est tel chez les commissaires-priseurs français que, depuis deux ans, le Syndicat national des maisons de ventes volontaires (SYMEV), qui représente près de 400 sociétés de vente, organise des journées «marteau», un genre de portes ouvertes destiné à reconquérir leurs clients partis surfer sur les pâturages virtuels d'Internet.

Puisque la valeur moyenne des objets vendus dans les salles de vente en France ne dépasse pas les 100 euros, eBay est devenu le véhicule de choix pour la majorité des vendeurs et des acheteurs. Seules les grosses bourses continuent à fréquenter Drouot, Christie's et compagnie.

Avant de piquer du nez, le Conseil national des ventes a instauré une nouvelle règle en 2002, visant à exclure tous les biens culturels de la vente sur Internet. Une définition très large a été donnée à ces biens, toute vieilleries de plus de 150 ans d'âge pouvant tomber sous le coup d'un interdit de vente sur le Web.

Les propriétaires d'eBay ont d'abord grogné, mais la définition de «bien culturel» est restée floue. De sorte qu'en 2006, le montant des ventes réalisées au moyen d'encans en ligne sur le portail eBay.fr a continué de grimper, atteignant les 213 millions d'euros, dont 73 millions pour des objets classés «biens culturels».

Dans un dernier baroud d'honneur, les commissaires-priseurs ont décidé de prendre le train en septembre 2006 et de créer le site *SVV Enchères*, un site de vente regroupant 28 sociétés qui offre en sus aux internautes la garantie de dix ans et les preuves de provenance et d'authenticité qui font parfois défaut sur eBay.

Cela pourra-t-il ébranler le monstre qu'est devenu eBay? Faites vos mises!

Le Devoir



Le commissaire priseur Pierre-Emmanuel Audap adjuge, le 13 décembre 2006 à Drouot, le portrait de Benjamin Franklin de Joseph-Siffred Duplessis (Carpentras 1725-Versailles 1802), une huile sur toile de 73 x 59 cm ayant servi de modèle pour les billets de 100 dollars américains.

De la suite dans les profits

En Europe, les artistes bénéficient de droits de suite. Pas ici!

STÉPHANE BAILLARGEON

Quand une œuvre contemporaine se vend 20 millions de dollars, qui fait le motton? Il y a tout juste dix ans, une exposition de la Royal Academy de Londres baptisée *Sensation* dévoilait les Young British Artists (YBA), soutenus par le publicitaire et collectionneur Charles Saatchi. Damien Hirst, né en 1965, dominait le lot des YBA. Il allait recevoir le prestigieux prix Turner deux ans plus tard.

Depuis lors, Hirst crée des installations traitant du rapport entre l'art, la vie et la mort. Il a beaucoup travaillé avec des cadavres d'animaux, y compris des têtes de vaches. La difficulté probable de «vivre» avec cet art morbide semble largement compensée par la vitalité de la cote de l'artiste, en fait un des investissements les plus profitables de la dernière décennie, tous genres de «produits» confondus. En moyenne, sa cote a été multipliée par cinq en dix ans, avec des progressions dignes du haricot magique de la fable pour les pièces majeures.

Une de ses œuvres a franchi la barre du million de dollars en 2003 et Hirst a réitéré l'exploit cinq fois en 2006, puis six fois au premier semestre de 2007. Le mois dernier, *Lullaby Spring*, une armoire à pharmacie en bel argent contenant 6136 pilules faites main, a trouvé preneur à plus de 20 millions chez Sotheby's, à Londres, soit le plus haut palier jamais atteint pour un artiste vivant.

Mais qui a empoché le gros lot? Le vendeur, évidemment. La maison d'encans aussi puisqu'elle exige normalement 15 % du total, aux frais de l'acheteur, en plus des taxes habituelles, fixées à 8,75 % à Londres, contre 14,38 % à Paris.

Et l'artiste, lui? Après tout, les écrivains et les compositeurs conservent des droits substantiels sur leurs

écrits, leurs ayants-droit pouvant continuer à empocher les habituels 10 % jusqu'à 50 ans, voire 70 ans après la mort du créateur. Les artistes visuels, eux, bénéficient d'une mesure appelée droit de suite. Selon cette mécanique de redevances, l'auteur d'une œuvre originale (tableau, collage, dessin, gravure, photo, etc.) peut percevoir un pourcentage du prix obtenu pour toute revente effectuée par les professionnels du marché de l'art (maisons de ventes aux enchères, galeries, etc.).

Cette mesure s'applique depuis des décennies dans certains pays d'Europe, dont la France, pionnière en cette matière. Une loi votée par Bruxelles en 2001 force l'implantation du droit de suite dans toute l'Union européenne d'ici 2010, y compris pour les ventes en ligne. Le droit imposé est régressif, allant de 4 % pour les ventes jusqu'à 50 000 euros à 0,25 % au-delà, avec un plafond à 12 500 euros. La règle demeure valable 70 ans après le décès de l'artiste.

Londres vient tout juste de commencer à se conformer à la législation qui vise justement à permettre aux professionnels de toute l'Union de travailler dans des conditions égales. Dans le cas de la dernière revente de *Lullaby Spring*, Damien Hirst joue donc d'un peu de chance: il pourra empocher le maximum prévu par la loi, soit la somme faramineuse de 18 000 \$ sur les millions de la transaction. De quoi s'acheter quelques pilules pour ne pas trop déprimer...

Quand une œuvre se vend 20 millions, ce n'est pas l'artiste qui fait le motton.

Et ici?

Ce n'est pas beaucoup? C'est pourtant beaucoup mieux qu'au Canada, où les artistes ne jouissent d'aucune forme d'avantage en cas de revente de leurs œuvres, ni par des moyens traditionnels (encans, galeries, etc.), ni par Internet.

«Nos artistes ont besoin d'argent pour créer. Le Canada a mis en place un système pour soutenir la création et les créateurs. Le droit de suite offrirait un moyen de plus pour financer leur activité et pourrait même diminuer la dépendance aux subventions», commente M^r Normand Tamaro, spécialiste du droit d'auteur et conseiller juridique de la Société de droit d'auteur en arts visuels (SODART), fondée en 1997 pour gérer les licences des artistes.

Plusieurs regroupements professionnels d'artistes militent depuis des années pour l'introduction de cette mesure au pays. Des pressions ont accompagné les projets de refonte de la loi fédérale sur le droit d'auteur, en vain. La révision législative, promise par le dernier gouvernement libéral, n'a pas abouti. Les conservateurs n'ont pas manifesté d'intentions claires à ce sujet.

Cette épineuse question s'étend en dehors du strict champ des arts visuels. Le mois dernier, des comédiens de la série *Le cœur à ses raisons* ont débordé pendant quelques heures pour réclamer un droit de suite sur les nouveaux moyens de diffusion (DVD, produits dérivés, etc.).

Les artistes canadiens ne peuvent même pas bénéficier du droit de suite en Europe. La loi prévoit de ne l'accorder qu'aux ressortissants de pays qui admettent eux-mêmes cette protection. Certains États américains ont aussi commencé à reconnaître le droit de suite.

Pour M^r Tamaro, il est d'autant plus choquant de ne rien retrouver de semblable ici que la spéculation se fait directement sur le travail du créateur au fur et à mesure de l'établissement de sa renommée. «La plus-value est réelle et découle directement du génie créateur d'un artiste, dit-il. [...] Je ne vois pas d'arguments solides pour s'objecter à l'adoption éventuelle au Canada d'une mesure qui rend justice aux artistes et qui ne coûte rien à l'État.»

Le Devoir

ART

SUITE DE LA PAGE 1

Sur les ordinateurs, on ne transige pas que des babioles et des bibelots sur eBay: on trouve aussi des toiles valant des millions de dollars.

N'en déplaise à plusieurs, la plupart des grandes maisons d'encans du monde ont suivi le courant et sont maintenant liées à d'imposants portails comme eBay par le truchement de sociétés spécialisées dans la vente d'objets d'art.

Si tous ne sont pas convertis à cette tendance montante, ce n'est pas le cas de la maison vancouveroise Heffel, dont les premières ventes en ligne remontent à... 1999.

A peine cinq ans après avoir amorcé des encans en salle, les deux propriétaires de cette société, David et Robert Heffel, dans la jeune trentaine, avaient décidé de tenter leur chance sur Internet. La première vente a rapporté 26 000 \$. Aujourd'hui, la liste de clients de Heffel à l'étranger a explosé et les ventes du dernier encan réalisé en ligne se sont élevées à plus de 2,4 millions. Depuis, la maison a ouvert des bureaux à Toronto et à Montréal, concurrençant de vieilles maisons comme Christie's.

«Nos ventes d'art international sur Internet rejoignent beaucoup d'acheteurs européens. Plus de la moitié des ventes réalisées à l'étranger sont le fait d'Internet. Des œuvres se vendent pour 300 000 et 400 000 \$ sans que les clients soient sur place. C'est entré dans les mœurs. Pour nous, c'est devenu un outil indispensable», affirme au Devoir Tania Poggione, porte-parole de la maison Heffel à Montréal.

Pour les non-initiés, l'aventure semble risquée. Mais les habitués n'ont qu'à s'inscrire sur le site de Heffel avec leur numéro de carte de crédit. On leur attribue ensuite un numéro d'identification qui permet d'avoir accès au site pour faire des mises lors des encans et de suivre le déroulement des enchères, qui s'étendent habituellement sur plusieurs jours, 24 heures sur 24.

«L'encan dure trois semaines, alors les gens ont tout ce temps pour suivre l'enchère. Mais la véritable action s'y passe au cours des dernières minutes!», ajoute Mme Poggione.

En avril dernier, une œuvre de l'artiste chinois Zao

Wou-ki a ainsi été vendue pour plus de 625 000 \$ via Internet par la maison Heffel.

Aux États-Unis, de nombreuses galeries se réjouissent de ne plus avoir à produire de coûteux catalogues imprimés pour leurs clients. Plusieurs marchands d'art et collectionneurs, qui connaissent le travail de certains artistes sur le bout de leurs doigts, ne jurent plus que par les photos numérisées pour éviter un vol d'avion ou ne pas rater la bonne affaire qui, autrement, leur filerait sous le nez.

Récemment, Kent Logan, un riche collectionneur du Colorado, confiait avoir conclu un achat de près d'un million de dollars sur Internet avec une galerie de Pékin pour la toile d'un artiste chinois. Il affirmait réaliser plus de la moitié de ses achats en ligne, heureux de ne plus avoir à mettre le pied dans les salles de vente. «Je le fais quand je connais très bien l'artiste et quand je fais totalement confiance au vendeur», avouait-il récemment au New York Times.

À la fin des années 90, le portail eBay avait ouvert la voie à cette frénésie du marteau virtuel en offrant, par le truchement de sa filiale allemande, un Rembrandt à 24 millions de francs suisses. Quelques jours plus tard, elle récidivait en affichant, cette fois, un Monet à 1,8 million, mais les deux œuvres sont restées invendues. L'enchère n'a jamais atteint le prix minimum fixé pour les vendeurs, mais ce coup d'éclat a rapporté son pesant d'or en publicité.

Le monde du luxe se rebiffe

Mais toutes les maisons d'encans ne sont pas prêtes à rejoindre si rapidement ce monde où le clic est roi. Certains joueurs des ligues majeures ont d'ailleurs failli y perdre leur chemise.

Un des géants mondiaux de la vente aux enchères, la maison Sotheby's, s'est en effet totalement retirée du marché en ligne en 2003 après avoir investi des sommes monstrueuses dans des systèmes d'enchères informatisées qui ont fait chou blanc. En 1999, une première alliance, avec Amazon.com, a avorté. Puis, une deuxième tentative avec eBay, dans laquelle Sotheby's a englouti plus de 100 millions, a aussi tourné à la catastrophe. Les

acheteurs n'étaient tout simplement pas au rendez-vous.

Stephen Ranger, président de Ritchies Montréal, la plus grande maison d'encans canadienne, explique que sa maison ne recourt aux encans en ligne que pour la vente de petits objets comme la porcelaine, l'argenterie et la verrerie. «Seulement 10 % de nos ventes totales sont réalisées sur Internet, mais jusqu'à 30 à 40 % de celles concernant les petits objets le sont, grâce à notre association avec eBay», explique-t-il.

Pour les grands encans, les préjugés sont encore tenaces, croit Stephen Ranger. Certains clients craignent que les prix ne soient gonflés artificiellement par de faux enchérisseurs. D'autres redoutent les faux ou ne veulent tout simplement rien savoir d'Internet.

«Je crois que pour une maison comme Sotheby's, qui vise le marché du grand luxe, ce n'est pas considéré comme un véhicule clé», croit M. Ranger.

La valeur de la majorité des achats faits en ligne chez Ritchies ne dépasse d'ailleurs pas 5000 \$, précise-t-il. Or, à New York, la vente d'une seule toile peut rapporter 70 millions en un soir, une somme qui représente environ la totalité du marché de l'art canadien transigé en une année au Canada. Rien à voir avec les petites ventes sur Internet...

N'empêche que selon M. Ranger, la vente exclusive sur Internet recèle un immense potentiel dont les marchands d'art devront tenir compte tôt ou tard.

«Heffel a commencé et nous allons tous finir par suivre. C'est la voie du futur, et je ne serais pas surpris que, dans deux ans, ce soit une partie substantielle de nos affaires», insiste le président de Ritchies à Montréal.

Il y a dix ans, de jeunes cracks en informatique avaient proposé à Ritchies d'instaurer un système de vente en ligne. «À l'époque, la technologie était très chère et nos clients n'étaient pas prêts à cela. Aujourd'hui, les mentalités ont évolué. Et la technologie aussi. Cela nous permet de nous insérer sur Internet à moindre coût», concède M. Ranger.

Il fait d'ailleurs remarquer que ces clients plus jeunes, férus d'art contemporain, sont de plus en plus nombreux à procéder par achat en ligne. «C'est une question de générations», dit-il.

Même si la vente d'art en ligne ne représente que le septième de ses revenus totaux, la nouvelle réalité Internet a forcé Ritchies à revoir ses façons de faire. Les catalogues ont dû être modifiés en profondeur pour y ajouter un maximum d'information alors que le service à la clientèle a vite été débordé par les acheteurs à distance avides de certificats d'authenticité et de rapports sur la condition des œuvres ou des objets mis en vente en ligne.

Le commissaire-priseur Iégor de Saint-Hippolyte, à Montréal, est de ceux qui ne s'enflamment pas si rapidement. Si Internet a révolutionné la façon de faire des affaires sur le marché de l'art en ajoutant un énième moyen de communication, miser en ligne est loin d'être une panacée lors d'enchères conventionnelles, croit-il.

«Pour l'instant, ce n'est pas assez rapide et les grands collectionneurs n'ont pas le temps de perdre leur temps sur Internet. En salle, un lot s'adjuge entre 30 secondes et une minute, alors, sur Internet, vous n'avez pas le temps d'intervenir. Quant à la vente exclusive sur Internet, ce que j'appelle la vente sur offres, ça n'attire que les petits acheteurs», opine cet encanteur montréalais.

Malgré tout, Iégor-Maison des encans, son entreprise, effectue à l'occasion des encans en ligne pour des publics cibles, notamment les acheteurs de grands vins. La dernière vente, réalisée pour le compte de la SAQ, a rapporté plus de 750 000 \$ avec plus de 28 000 visiteurs en ligne.

Le site Web de Iégor-Maison des encans tient aussi un encan continu en ligne pour certaines œuvres d'art et objets de valeur. Mais cela ne réconcilie pas pour autant M. de Saint-Hippolyte avec le marteau virtuel.

«Internet, ce n'est pas une finalité», assure-t-il. «C'est un moyen de communication parmi d'autres, qui a remplacé le télex ou le fax, mais ça ne change pas la vente aux enchères. Les gens ont toujours pu miser à distance, que ce soit par téléphone ou, aujourd'hui, avec Skype. Tant que la technologie n'aura pas évolué et que son efficacité ne sera pas plus grande, nous y allons à tâtons et pour des clients ciblés», souligne ce commissaire-priseur.

Le Devoir

LE MONDE

Bijouterie
Gambard
630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE
MONTRÉAL (514) 866-3876ROLEX
Vente et service

PAKISTAN

Le ton monte
à la Mosquée rouge

L'avion de Musharraf attaqué

FAISAL AZIZ

Islamabad — Une fusillade nourrie a éclaté hier aux abords de la Mosquée rouge d'Islamabad, où sont toujours retranchés des étudiants fondamentalistes préférant, selon leur chef, le martyre à la reddition.

Par ailleurs, l'avion du président Pervez Musharraf a essuyé des tirs peu après son décollage d'un aéroport militaire de la capitale pakistanaise, a annoncé un responsable des renseignements.

Le gouvernement a confirmé l'existence de tirs mais affirmé qu'ils ne visaient probablement pas l'avion présidentiel.

Signe de la menace que fait planer le mouvement islamiste sur le gouvernement pakistanaise, un kamikaze a tué six militaires dans le nord-ouest du Pakistan, dans une région où les fondamentalistes contrôlent la Mosquée rouge (Lal Masjid) comptent de nombreux relais.

Musharraf ne s'est pas exprimé en public sur l'affrontement qui dure depuis mardi autour du complexe d'Islamabad, qui compte une mosquée et une école coranique.

Mais il a donné pour consigne aux forces de sécurité qui cernent le quartier de ne rien précipiter, de faire le moins de victimes possible et de laisser le temps aux familles de sortir les étudiants de la madrasa.

Au moins 19 personnes ont péri depuis mardi. Une nouvelle fusillade a encore éclaté hier pendant une heure en fin de journée. Deux fortes explosions, provenant selon la télévision de tirs de roquettes par les étudiants, ont fait trembler le quartier, toujours soumis à un couvre-feu.

«Mourir en martyrs»

«Nous pouvons mourir en martyrs. Mais nous n'irons pas au-devant d'une arrestation», a dit Abdul Rashid Ghazi à l'antenne de la chaîne Geo TV quelques heures seulement après avoir proposé une négoc-

iation. Les autorités avaient exigé une reddition sans conditions.

Un responsable des services secrets a affirmé, sous le sceau de l'anonymat, qu'on avait bien essayé d'attenter à la vie du général Musharraf en tirant sur son avion. Le chef de l'Etat a échappé en décembre 2003 à deux tentatives d'assassinat ourdies par des activistes liés à al-Qaïda.

Ces derniers lui reprochent de s'être rallié à la «guerre contre le terrorisme» dans le monde lancée par les Etats-Unis au lendemain des attentats du 11 septembre 2001.

Un photographe de Reuters a quant à lui aperçu deux gros canons montés sur le toit d'une maison de deux étages dans le secteur de l'aérodrome de Rawalpindi, ville de garnison jumelle de la capitale.

Mais l'état-major est formel. «On n'a pas tiré sur l'appareil du président à Turbat», a affirmé un porte-parole de l'armée.

La Mosquée rouge, connue depuis longtemps pour abriter des islamistes radicaux, symbolise la talibanisation de la société pakistanaise. Elle est située à moins de deux kilomètres du parlement et du quartier diplomatique. L'opposition libérale presse depuis longtemps le gouvernement de réduire ce foyer d'intégrisme.

Le gouvernement a ordonné aux étudiants de se rendre et 1200 d'entre eux ont obtempéré. Devant les caméras de la chaîne de télévision publique, le frère de Ghazi, Abdul Aziz, qui a été capturé mercredi alors qu'il tentait de fuir caché sous une burqa, a affirmé que 850 élèves, dont 600 femmes ou jeunes filles, étaient toujours présents à l'intérieur du site. Le ministère pakistanais de l'Intérieur pense qu'il reste entre 50 et 80 activistes équipés d'armes automatiques, de grenades et de bombes incendiaires.

Reuters

Écoutes antiterroristes

Pas besoin de mandat
pour surveiller
les Américains

Chicago — Une cour d'appel fédérale a laissé hier le président américain George W. Bush libre de poursuivre les écoutes antiterroristes sans mandat d'un juge, estimant que des citoyens ne peuvent pas porter plainte s'ils n'ont pas souffert d'une surveillance avérée.

En août 2006, une juge de Detroit avait ordonné l'arrêt immédiat du programme, instauré par le président après le 11-Septembre pour permettre à l'agence chargée du renseignement électronique (NSA) de surveiller les conversations téléphoniques et les courriels entre les Etats-Unis et toute personne qu'ils avaient soupçonnée de lien avec le terrorisme.

La juge Anna Diggs Taylor, saisie par des avocats, des journalistes, des professeurs, etc., qui faisaient valoir qu'ils pouvaient être écoutés en raison de leurs contacts fréquents avec le Proche-Orient, avait estimé que le président avait outrepassé ses pouvoirs.

Sa décision avait été suspendue le temps de l'appel. Hier, la Cour d'appel de Cincinnati l'a annulée, estimant par deux voix contre une que la juge n'aurait pas dû se prononcer sur le fond parce que les plaignants n'avaient pas démontré qu'ils avaient personnellement souffert de la mesure.

Les plaignants avaient expliqué que le fait d'être potentiellement sur écoute violait d'une part leur droit à la vie privée et, d'autre part, leur liberté d'expression, par un «effet glaçant» sur leurs contacts avec leurs sources ou leurs clients au Proche-Orient.

«Aucun des plaignants ne peut prouver qu'il a vraiment été placé sous surveillance», a expliqué la juge Alice Batchelder dans la décision de la cour rendue hier pour rejeter le premier argument.

De plus, «une surveillance est toujours "secrète" et les plaignants et leurs correspondants n'en sont pas informés, que la NSA ait ou non un mandat, a-t-elle ajouté,

rejetant l'argument de l'«effet glaçant». Une interdiction du programme ne modifierait pas leur situation, a-t-elle conclu.

Un seul juge s'est opposé, expliquant dans un texte à part qu'à ses yeux, les plaignants étaient «en droit de porter plainte» et qu'une fois «cet obstacle franchi», il était «inévitables» de conclure que le programme était illégal.

Révéler par la presse en décembre 2005, le programme d'écoutes sans mandat d'un juge est une des mesures antiterroristes les plus contestées aux Etats-Unis parce qu'elle peut toucher directement des millions d'Américains.

De nombreuses auditions ont eu lieu sur le sujet au Congrès, où la majorité démocrate et plusieurs républicains influents ont sommé la semaine dernière la Maison-Blanche de fournir les explications et les documents jusqu'à présent refusés.

En janvier, le gouvernement a placé le programme sous le contrôle d'un tribunal spécialisé, sans pour autant préciser la nature de ce contrôle ni renoncer à l'idée voulant que le droit d'ordonner des écoutes sans l'accord d'un juge fasse partie des pouvoirs de guerre du président.

«L'administration Bush est laissée libre de violer [la loi] adoptée il y a 30 ans pour empêcher le pouvoir exécutif de s'engager précisément dans ce type de surveillance incontrôlée», a dénoncé l'association de défense des libertés ACLU, évoquant sa «profonde déception» et un éventuel recours devant la Cour suprême.

La décision «confirme que les plaignants dans cette affaire ne peuvent pas chercher à exposer les détails délicats» d'un programme «confidentiel et important», «qui a contribué à détecter et à empêcher des attentats terroristes», a répondu un porte-parole du ministère de la Justice, Brian Rotherkass.

Agence France-Presse

Attentats manqués de Londres et Glasgow

Un premier suspect est inculpé

Bilal Abdulla, 27 ans, risque la prison à vie

GERSENDE
RAMBOURG

Londres — Un des huit suspects interpellés après les attentats manqués de Londres et Glasgow, le médecin irakien Bilal Abdulla, a été inculpé hier soir pour avoir «comploté en vue de provoquer des explosions», a annoncé Scotland Yard.

Cette inculpation, la première depuis le début de l'enquête, porte aussi bien sur les attentats manqués de Londres (où deux voitures piégées ont été retrouvées le 29 juin) que sur ceux de Glasgow le lendemain, selon le parquet.

M. Abdulla sera présenté ce matin devant un tribunal pénal du centre de Londres, a précisé le parquet. Il risque la prison à vie.

Bilal Abdulla, 27 ans, était le passager de la Jeep qui s'est encastrée le 30 juin dans le terminal de l'aéroport de Glasgow. Interpellé sur les lieux de l'attentat, il a depuis lors été transféré au commissariat

de Paddington Green, à Londres, pour y être interrogé.

Susan Hemming, directrice de la section antiterroriste du parquet, a indiqué que «d'autres personnes arrêtées par la police en lien avec les attentats demeurent en détention, dans l'attente d'une décision sur leur éventuelle inculpation».

«J'ai décidé qu'il y avait suffisamment d'éléments [à charge] et j'ai donc autorisé l'inculpation de Bilal Abdulla», a-t-elle expliqué.

Le premier ministre Gordon Brown avait avancé dans la matinée que l'enquête sur les attentats, marquée aussi hier par l'interrogatoire de cinq médecins et la saisie de matériel en Australie, avait permis de mettre la main sur les principaux suspects.

«A ma connaissance, nous sommes presque remontés jusqu'au noyau de cette cellule terroriste», a affirmé M. Brown à la BBC.

Huit suspects ont été appréhendés dans le cadre de l'enquête: sept en Grande-Bretagne et un

huitième, un Indien, interpellé à l'aéroport de Brisbane, dans l'est de l'Australie.

Londres s'appretait à célébrer aujourd'hui dans la sobriété le deuxième anniversaire des attentats du 7 juillet 2005, qui avaient fait 56 morts, et 700 blessés dans les transports en commun de la capitale.

Survivants et proches des victimes devaient se réunir à la gare de King's Cross à 8h50 locales, à l'heure où la première des quatre bombes avait explosé il y a deux ans. Pour respecter le souhait des familles, il n'y aura ni minute de silence nationale ni manifestation publique d'envergure.

En Australie, la police a interrogé hier cinq médecins étrangers, la plupart indiens et ayant déjà travaillé pour le système de santé britannique public (NHS), après avoir saisi des éléments de preuve, notamment des ordinateurs, en lien avec l'enquête.

Ces médecins n'ont fait l'objet

d'aucune poursuite, quatre d'entre eux ayant déjà été relâchés, a précisé le préfet de la police fédérale australienne, Mick Keelty. Un cinquième médecin était encore interrogé dans l'Etat de Nouvelle-Galles-du-Sud.

La plupart des saisies effectuées en Australie portent sur des ordinateurs et des disques durs. «Nous travaillons sur du matériel de haute technologie, des dossiers informatiques, ce qui prend du temps, en particulier s'ils sont dans une langue étrangère», a déclaré le préfet de police.

Le chef de la justice australienne, Philip Ruddock, a insisté sur le fait que les médecins n'étaient pas soupçonnés d'appartenance à une cellule terroriste. «Il s'agit de personnes qui se connaissent, et c'est ce qui a provoqué ce supplément d'enquête», a-t-il expliqué.

Une inspectrice de Scotland Yard se trouve en Australie pour participer à l'enquête.

Agence France-Presse

EN BREF

Irak: au moins
35 morts hier

Soulaimaniyah, Irak — Au moins 35 personnes ont été tuées hier en Irak, lors de plusieurs attentats, dont un à la voiture piégée dans un village kurde, au nord-est de Bagdad, qui a fait 17 morts et quatre blessés, selon un bilan provisoire de la police irakienne. «Un homme s'est fait exploser dans une voiture dans un marché du village Ahmadou Mares, au sud de Jaloula, ce qui a causé la mort d'au moins 17 personnes et fait quatre blessés», a indiqué Ali Houcine, l'officier responsable de la communication au commissariat de police de Khamkin (gouvernorat de Diyala). Outre l'attentat dans ce village kurde, au moins 18 autres personnes, parmi lesquelles huit soldats irakiens, ont été tuées dans plusieurs autres attaques en Irak, ont indiqué hier les services de sécurité. — AFP

FMI: Sarkozy veut
Strauss-Kahn

Paris — Nicolas Sarkozy souhaite que Paris récupère la direction du FMI, attribuée traditionnellement à un Européen, et va annoncer son soutien à l'ancien ministre socialiste des Finances Dominique Strauss-Kahn pour le poste, a-t-on appris hier de source proche de la présidence. L'économiste en chef de la Banque mondiale, François Bourguignon, a confirmé que «DSK» serait le candidat français à la candidature. L'ancien ministre espagnol des Finances Rodrigo Rato a annoncé la semaine dernière qu'il souhaitait, pour des raisons personnelles, quitter son poste de directeur général du Fonds monétaire international. «Ce serait bien qu'on récupère le poste pour la France», a déclaré au quotidien *Le Monde* le secrétaire général de l'Elysée, Claude Guéant. Il souligne cependant qu'un travail diplomatique préalable reste à faire. «Il faut que nos partenaires européens et américains soient approchés, alors que les Italiens ont des candidatures», explique-t-il. Le conseil d'administration du FMI doit se réunir lundi à Washington à la demande des pays émergents, qui souhaitent remettre en question la traditionnelle répartition entre l'Europe et les Etats-Unis des postes au FMI et à la Banque mondiale. La présidence de la Banque mondiale revient aux Etats-Unis, qui y ont récemment nommé Robert Zoellick à la place de Paul Wolfowitz, démissionnaire. En retour, la direction du FMI va jusqu'à présent à un Européen. — Reuters

11 ans et ivre
au volant

Orange Beach, Alabama — La police de l'Alabama a pris en chasse sur plusieurs kilomètres une voiture roulant à 160 km/h, dont le conducteur était à l'évidence ivre. Lorsqu'ils ont enfin rattrapé le véhicule, renversé sur le toit, ils ont trouvé une fillette de 11 ans au volant. «On pensait avoir affaire à un criminel», a commenté le chef adjoint de la police, Greg Duck. La petite fille, légèrement blessée dans l'accident, a été inculpée de conduite en état d'ivresse, excès de vitesse, mise en danger de la vie d'autrui et délit de fuite. Greg Duck a précisé qu'elle avait fui après avoir heurté un autre véhicule pendant la course-poursuite de 13 kilomètres. La fillette a raconté aux enquêteurs qu'elle allait chercher sa sœur à un concert. Les policiers n'ont trouvé aucune bouteille d'alcool dans la voiture. Ils pensent qu'elle avait bu avant de prendre le volant, qui appartenait à des proches. — AP



Le soldat canadien Mark Amos, des forces de l'OTAN, lors d'une fusillade avec des talibans près de Sangsar, dans le sud de l'Afghanistan.

Une trentaine de talibans
présomés tués en Afghanistan

L'armée du pays a reçu l'aide de l'aviation alliée

Kaboul — Une trentaine de talibans présumés ont été tués hier dans de nouveaux combats mettant en cause l'aviation alliée dans le sud de l'Afghanistan, a affirmé le ministère afghan de la Défense, au lendemain de la mort de trois soldats de l'OTAN dans des attaques.

Trente-trois talibans ont été tués dans des combats ayant éclaté après une attaque rebelle dans le district de Charchino, dans la province d'Oruzgan, et l'armée afghane «a réclamé l'aide de l'aviation alliée», a expliqué le porte-parole du ministère, Mohammad Zahir Azimi.

Ce bilan vérifiable était de source indépendante. La police locale a évoqué pour sa part «jusqu'à 30 talibans tués».

La coalition sous commandement américain a de son côté déclaré dans un communiqué avoir tué «un nombre significatif» de rebelles dans ces combats dans une région «peu habitée» et assuré qu'il n'y avait eu aucune victime dans ses rangs, dans ceux de la police et de l'armée afghanes ou parmi la population civile. De violents combats dans cette province avaient fait de nombreuses victimes civiles ces dernières semaines, selon les autorités afghanes.

Par ailleurs, une opération aérienne et au sol de l'OTAN lancée jeudi dans la province de Kunar (est), frontalière du Pakistan, a fait un nombre non précisé de victimes parmi les insurgés, selon la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF), qui a démenti des allégations faisant état de victimes civiles.

Agence France-Presse

Le Maroc en état d'alerte maximum

Rabat — Le Maroc a décidé hier de relever au «maximum le seuil d'alerte devant la menace terroriste», a annoncé le ministère de l'Intérieur à l'issue d'une réunion à laquelle ont participé tous les responsables marocains chargés de la sécurité au niveau régional et national.

Cette mesure a été prise pour contrer «l'actuelle menace terroriste avérée contre notre pays sur la base de renseignements fiables», et elle «exige des organes [de sécurité] une mobilisation extrême [...] et le redoublement de leur vigilance», a poursuivi le ministère.

Le ministère n'a pas explicité en quoi consistaient ces menaces.

Il a souligné que ce «renforcement du dispositif de sécurité exigera l'accroissement du degré de mobilisation et s'effectuera à travers des contrôles supplémentaires et un déploiement optimal des forces de sécurité».

La dernière fois que le Maroc avait décidé de relever l'état d'alerte remontait au printemps. Casablanca, capitale économique du royaume, avait été le théâtre d'incidents le 11 mars ainsi que les 10 et 14 avril quand six kamikazes s'étaient fait exploser et lorsqu'un septième avait été abattu par la police avant de pouvoir actionner sa ceinture d'explosifs.

Un policier avait été tué et 45 personnes blessées, dont neuf grièvement, selon le bilan officiel.

A ce propos, le ministre de l'Intérieur a relevé dans son communiqué que les événements de Casablanca «ont confirmé les appréhensions des autorités marocaines en indiquant que l'issue qu'on connait ces événements a démontré l'efficacité du plan d'action mis en œuvre».

«Des informations fiables parvenues ces derniers jours au ministère de l'Intérieur ont fait état de la prépara-

tion d'actes terroristes au Maroc, et c'est dans ce cadre que la réunion sécuritaire s'est tenue pour sensibiliser la population et les responsables sécuritaires», a déclaré à l'AFP une source sécuritaire marocaine ayant requis l'anonymat.

Tous les responsables de la sécurité du royaume ont participé à la réunion de Rabat, coprésidée par le ministre de l'Intérieur, Chakib Benmoussa, et le ministre délégué à l'Intérieur, Fouad Ali el-Himma.

«Le Maroc coopère totalement avec les services de police étrangers et s'inscrit pleinement dans la lutte antiterroriste sur le plan international», a ajouté la même source.

Pour faire face à la menace terroriste, le Maroc «se place donc dans une situation d'extrême vigilance», a conclu la source sécuritaire.

Agence France-Presse

ACTUALITÉS



JACQUES GRENIER ARCHIVES LE DEVOIR

L'ancien ministre libéral de l'Environnement Thomas Mulcair: «Les États-Unis ont refusé à plusieurs reprises d'accueillir ce genre d'installation, alors je ne vois pas pourquoi nous, on le ferait.»

RABASKA

SUITE DE LA PAGE 1

Ces militants sont d'autant plus échaudés par l'appui du BAPE à Rabaska que le gouvernement vient tout juste de donner son aval à un autre projet de terminal méthanier, celui de TransCanada Pipelines et Pétro-Canada à Gros-Cacouna, une première dans l'histoire du Québec. «Combinés, les deux projets de ports méthaniers seraient aussi dommageables pour le climat que plus de 50 000 nouvelles voitures sur les routes du Québec», plaident-ils. «Un seul de ces projets annule dans leur totalité les réductions d'émissions de GES consenties récemment par les alumineries québécoises, soit le secteur industriel contribuant le plus aux émissions au Québec.»

La coalition Québec Vert Kyoto, qui comprend des groupes comme Greenpeace, Équiterre et l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), s'est jointe aux groupes d'opposants de la Rivière-Sud de Québec hier pour réclamer une rencontre d'urgence avec le ministre de l'Environnement, Line Beauchamp, et le ministre des Ressources naturelles, Claude Béchard.

«Mme Beauchamp quitte pour ses vacances en début de semaine prochaine. Elle sera de retour au mois d'août, alors on verra à ce moment-là», a expliqué son attachée de presse, Véronik Aubry, qui a souligné que «Mme Beauchamp les a déjà rencontrés», qu'un contact a été établi avec le cabinet et que la ministre prévoit prendre sa décision dans ce dossier d'ici la fin de septembre. Priée de dire si Mme Beauchamp ne craignait pas d'être aux prises avec un deuxième Suroit, la porte-parole a d'abord refusé de répondre avant de s'opposer à une telle comparaison.

L'ADQ affiche son appui au projet

En décembre 2003, le gouvernement libéral avait donné son feu vert à la centrale thermique du Suroit en dépit des recommandations du BAPE, qui avait pris position contre le projet. Au retour des vacances des Fêtes, un vaste mouvement de contestation s'était organisé autour de la coalition Québec Vert Kyoto, ce qui avait mené le gouvernement à revenir sur sa décision.

Or, jusqu'à présent, la mobilisation contre le projet Rabaska s'est surtout limitée aux interventions de petits groupes de citoyens des environs de Lévis et de l'île d'Orléans, qui ne sont même jamais parvenus à mobiliser la population de Québec. Peut-on vraiment parler d'un futur Suroit? Steven Guilbeault, de Greenpeace, concède que le contexte est différent. «C'est vrai que, jusqu'à présent, ces projets-là [les terminaux méthaniers] n'ont pas provoqué autant de mobilisation. Est-ce qu'on va travailler pour qu'ils soient plus connus? Certainement!»

De l'avis des opposants, la bataille doit d'autant plus se faire dans la rue qu'elle ne risque pas d'être très féroce au Parlement. Hier, le député de l'ADQ qui siège dans le comté de Lévis, Christian Lévesque, a réitéré son appui au projet. «Rabaska, c'est dix millions de revenus de taxes par année pour la Ville. Vous imaginez le nombre de maisons que ça prend pour arriver à un tel résultat?», a déclaré M. Lévesque, qui dirigeait auparavant la chambre de commerce locale. «Le parti attendait d'avoir la réponse du BAPE. [...] Les gens sont à l'aise avec ma position.»

Cette sortie laisse perplexes la coalition Québec Vert Kyoto, dont l'ADQ est membre. «Nous, on demande aux partis d'être cohérents», a commenté Daniel Breton, qui a rappelé que c'est Mario Dumont qui avait voulu se joindre à la coalition contre le Suroit. La dernière activité d'envergure de la coalition à laquelle l'ADQ a participé remonte à avril dernier. Il s'agissait de la marche du Jour de la Terre à Montréal, qui s'intitulait «Kyoto, pour l'espoir». Des entreprises comme Québecor, Cascades et Alcoa avaient aussi participé à cette manifestation qui visait à convaincre les gouvernements d'agir en faveur de l'environnement.

Par ailleurs, l'ancien ministre libéral de l'Environnement Thomas Mulcair est également intervenu hier pour inviter ses anciens collègues à ne pas suivre l'avis du BAPE. «Il n'y a aucune raison de réaliser ce projet au Québec. C'est pour le marché américain. Les États-Unis ont refusé à plusieurs reprises d'accueillir ce genre d'installation, alors je ne vois pas pourquoi nous, on le ferait.» M. Mulcair, qui milite aujourd'hui à l'enseigne du NPD, croit que le PLQ a d'autant plus intérêt à prendre position contre Rabaska que le développement durable fait partie des trois chantiers sur lesquels le premier ministre Jean Charest vient de lancer une réflexion. «La réponse du gouvernement devrait être un non retentissant. [...] S'ils veulent de nouveau se mettre à l'ombre d'un gros dossier qui compte pour la population, qu'ils disent oui.»

Collaboratrice du Devoir

CÉCITÉ

Avec le vieillissement de la population, la mainmise sur les traitements destinés à la dégénérescence maculaire liée à l'âge prend des allures de petite mine d'or

SUITE DE LA PAGE 1

Pour l'instant, Mme Prevost hésite encore à faire le transfert, qui pourrait bien lui coûter la vue, elle qui a déjà perdu l'usage d'un œil avant de passer à l'Avastin, il y a un an et demi. «Avec l'Avastin, j'ai pu recommencer à lire, j'étais très heureuse de cela. Mais si j'arrête, ma vue va décliner très rapidement, et je perdrai certainement la bataille», raconte-t-elle depuis sa demeure de Saint-Lambert.

Aussi poignant soit-il, ce genre de témoignage ne réussit pas à avoir raison de la frilosité des décideurs, qui rechignent à autoriser un médicament qui n'a pas été homologué pour cette fin par Santé Canada. Le problème, c'est qu'il ne le sera probablement jamais, croit le D^r Sebag. Pour cela, il faudrait en effet que son fabricant, le laboratoire Genentech, en fasse la demande formelle. Or ce dernier a bien compris que son avantage était ailleurs, dans la production d'une molécule «désignée» spécifiquement pour la DMLA.

De mère en fille

Flairant la bonne affaire, le laboratoire a pris sa molécule mère pour en faire une molécule fille, le Lucentis, destiné uniquement au traitement de la DMLA. Ce faisant, le laboratoire s'est ouvert un marché bien plus lucratif que le premier. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Aux États-Unis, le Lucentis a été homologué par la Food and Drug Administration et il est maintenant disponible au coût de 1950 \$US la dose, contre 30 \$CAN l'injection pour la molécule mère dont il est issu!

Certes, son action est plus ciblée, mais les résultats, eux, restent très semblables, affirme le D^r Sebag, qui voit d'un mauvais œil l'arrivée prochaine du Lucentis sur le marché canadien. «Nous risquons de voir la Régie rembourser le Lucentis parce que les études sont bonnes et que la compagnie y a mis toute sa confiance pour la DMLA. La question est maintenant de savoir si, comme société, nous allons accepter ce médicament à raison de 1950 \$US le traitement alors qu'il existe déjà une solution raisonnable, à une fraction du coût, qui est tout aussi bonne, sinon meilleure...»

La question taraude les spécialistes depuis plusieurs mois déjà. En novembre dernier, le cœur d'ophtalmologistes américains et internationaux avait été sondé à l'occasion d'un colloque tenu aux États-Unis. À la question de savoir, dans le cas où l'Avastin et le Lucentis seraient vendus au même prix, lequel ils utiliseraient, plus de 55 % ont dit qu'ils continueraient d'utiliser l'Avastin pour des «raisons probables, théoriques, d'efficacité», raconte le D^r Sebag.

Depuis, le débat continue à diviser la communauté médicale, faute d'études substantielles. Plusieurs spécialistes attendent d'ailleurs avec impatience la vaste étude comparative qui sera menée sous peu par le Na-



SOURCE ARTV

Tiré du film *L'Aveuglement hystérique* (Hysterical Blindness) de Mira Nair.

tional Institute of Health (NIH) américain. En attendant, les mises en garde s'accroissent. En France, des médecins ont ouvertement mis en doute la pertinence d'abandonner le premier au profit du second. «Les ressources ne sont pas illimitées. Avec l'Avastin, nous observons des effets rapides et efficaces, qui ne plombent pas le budget de l'hôpital. Vu le nombre de malades à traiter, on ne peut s'abstraire du problème du coût», confiait récemment au *Figaro* le professeur Dominique Chauvaud, de l'Hôtel-Dieu de Paris.

En Australie, l'introduction du Lucentis a carrément donné lieu à une guerre de tranchées entre les hôpitaux, les laboratoires concernés et le gouvernement. Là-bas, ce sont les compagnies pharmaceutiques qui ont finalement réussi à imposer leurs vues en faisant interdire l'Avastin dans les hôpitaux pour traiter la DMLA. question de faire toute la place au Lucentis, dénonce le D^r Sebag.

Un pareil coup de force au Canada n'est pas impro-

vable et doit absolument être contrecarré, poursuit l'ophtalmologiste. Judy Prevost partage cet avis, même si elle sait que, pour elle, l'homologation du Lucentis pourrait faire toute la différence. «Si le Lucentis était remboursé, je serais la première à le prendre, mais en même temps, il y a quelque chose de malsain à jouer le jeu de la compagnie alors que l'Avastin fonctionne déjà bien à un moindre coût.»

D'autant que le Lucentis ne marque que le début d'une longue série de médicaments taillés sur mesure destinés à apparaître bientôt sur le marché très lucratif des baby-boomers vieillissants, prévient le D^r Sebag. «Jusqu'à présent, on a choisi de se battre hôpital par hôpital, mais le problème dépasse largement ce terrain. Il revient à la société de prendre position parce qu'il y a là des implications financières et sociales importantes», conclut l'ophtalmologiste.

Le Devoir

DESCHAMPS

«Le Québec d'aujourd'hui ne va pas bien, c'est vrai, et c'est un peu à cause de moi et des gens de ma génération, qui n'avons pas réussi à faire ce que nous voulions»

SUITE DE LA PAGE 1

des dernières élections, et une société vieillissante qui se terre de plus en plus dans le conservatisme et le statu quo, la prophétie du pays ne devrait pas se réaliser d'ici peu. Mais le monologiste n'y perd pas forcément au change, reconnaît-il, trouvant finalement dans ce terreau fertile de quoi alimenter ses dernières apparitions sur scène.

Les «au revoir» du sympathique personnage, annoncés depuis quelques semaines, vont s'égrener chaque soir à compter de lundi lors de la quinzième de galas présentés dans le cadre du festival Juste pour rire, où Deschamps avait brillé par son absence depuis 1996. «J'avais fait tout ce que j'avais à faire dans ce festival», résume l'homme derrière le célèbre Ti-Blanc Lebrun de l'émission *Samedi de rire*. «Je n'avais pas d'autres choses à ajouter.»

La pause est donc terminée. Elle aura aussi été profitable à l'humoriste-philosophe de 72 ans (dans deux semaines), qui assure avoir pris largement le temps de respirer l'air du temps afin d'«actualiser [ses] choses», a-t-il indiqué au *Devoir* lors d'une entrevue accordée sur un coin de rue de Montréal cette semaine. Et sa varlope, il est prêt à la dégainer.

Affligé par les siens

C'est que le patriarche de l'humour au Québec, derrière son air bon enfant, sa barbe blanche bien taillée et son élégance un brin *british*, en a finalement gros sur le cœur. Et un peu aussi contre sa propre génération qui, avoue-t-il, l'afflige. «Le Québec d'aujourd'hui ne va pas bien, c'est vrai, et c'est un peu à cause de moi et des gens de ma génération, qui n'avons pas réussi à faire ce que nous voulions.» Faire quoi? Réaliser ce Québec social-démocrate, indépendant et à visage humain qui a été au cœur de son engagement social depuis ses premières apparitions dans la sphère publique. C'était en 1959, dans une certaine *Roulotte* tirée par Paul Buissonneau.

Cet échec le désole. «Maintenant, je sais que je ne verrai pas le pays du Québec de mon vivant», lance-t-il. Il estime également que cette quête vaine de liberté serait à l'origine d'un vide qui, selon lui, caractérise le Québec d'aujourd'hui. «Ça fait 30 ans qu'il n'y a plus de nouvelles idées politiques et sociales. Nous sommes dans un vacuum où tout le monde est perdu. Politiquement, la seule raison d'être des partis, c'est d'accéder au pouvoir quand on ne l'a pas et d'essayer de le garder quand on l'a. Point. Avec une attitude comme celle-là, on ne va pas très loin et, socialement, ça paraît, puisque rien ne bouge.»

Lucide? Désabusé? L'humoriste souverainiste, qui a fait partie des intimes de la bande à René Lévesque,



JACQUES NADEAU ARCHIVES LE DEVOIR

L'humoriste souverainiste, qui a fait partie des intimes de la bande à René Lévesque, n'hésite pas à désigner ses anciens compagnons comme une des sources de l'inertie actuelle, dont «personne ne sait trop comment se sortir».

n'hésite d'ailleurs pas, comme bien des gens de son âge d'ailleurs, à désigner ses anciens compagnons comme une des sources de l'inertie actuelle, dont «personne ne sait trop comment se sortir», ajoute-t-il. «Le problème avec le Parti québécois, c'est qu'il a abdiqué tout le temps dès son premier mandat, assène ce drôle d'oiseau engagé. Il voulait trop le pouvoir et n'a pas voulu prendre le risque de faire des choses qui auraient pu le lui faire perdre pendant un bout.»

Conséquence: «Pendant trois décennies, les souverainistes ont finalement été pris en otages par le PQ», poursuit Yvon Deschamps. Cette captivité a été induite par la sempiternelle dualité entre les tenants d'une séparation et les adeptes du fédéralisme, explique-t-il, condamnés à camper sur leurs positions au sein de leurs partis politiques respectifs, sans autre quête d'idées. «Après toutes ces années, on s'est finalement tannés et la droite, qui s'est réveillée ici comme partout ailleurs dans le monde, en a profité pour prendre du galon.»

Le sage est triste

Les résultats du dernier scrutin provincial ont d'ailleurs confirmé cela en faisant passer le nombre de députés de l'ADQ, la voix de la droite au Québec, de cinq à... 41 à l'Assemblée nationale, attristant du même coup «le gars de gauche toujours souverainiste», désormais plus enclin à accorder son vote à Québec solidaire, avoue-t-il sans gêne. Mais il n'est pas inquiet pour autant. «C'est vrai qu'ils n'ont pas d'expérience et

qu'ils n'ont pas l'air de savoir ce qu'ils veulent faire. Mais ce n'est pas plus grave que ça: ceux qui étaient là avant eux avaient plus d'expérience mais ne faisaient rien, sauf pour eux-mêmes», résume l'artiste, qui affiche depuis des années une sagesse affinée au gré de ses prises de position et des nombreuses soirées consacrées à «refaire le monde» avec ses amis.

Cette radicalisation à droite, à l'issue politique et sociale incertaine, pourrait par ailleurs faire souffler, selon Yvon Deschamps, un petit vent de fraîcheur sur la scène humoristique québécoise, elle-même touchée depuis quelques années, à l'instar de la société qui l'abreuve, par une certaine atonie.

«Cette droite ne devrait pas trouver de reflets dans le monde de l'humour, répond-il lorsqu'on explore cette éventualité avec lui. Mais elle va certainement le stimuler en faisant apparaître des humoristes plus mordants, plus incisifs, qui vont se moquer du pouvoir et de la puissance que ce courant idéologique représente», résume-t-il.

Cette perspective humoristique fortement engagée et revendicatrice reste encore très timide, du moins sur scène, ce qui devrait laisser encore bien de la place à ce grand homme de l'humour social pour son dernier tour de piste. Un tour où les adolescents, les vieux, les ethniques, les bénévoles et même Mirabel — l'aéroport —, entre autres, devraient goûter à sa médecine et à sa lucidité.

Yvon Deschamps appréhende d'ailleurs la chose avec autant de joie que d'angoisse, avoue-t-il candidement tout en déplorant que le très grand nombre d'heures de vol à son actif ne l'ait jamais immunisé contre le trac. «Une tournée d'adieux, normalement, ça dure deux à trois ans, dit-il. Moi, ça va durer huit jours, c'est formidable! Mais en même temps, je me sens, à quelques jours du premier monologue, comme le gars qui ne veut plus aller travailler et qui veut demander à sa femme d'appeler le boss pour lui dire que son mari est malade.»

Normalement, Judi — Richard de son nom, compagne de Deschamps — ne devrait pas décrocher le téléphone d'ici lundi, jour où le comique va monter sur les planches du théâtre Saint-Denis aux côtés de Dominique Michel pour dire «bye-bye»... «Mais pas adieu», prévient-il. J'ai encore des idées et je compte encore les partager, à travers un livre, une colonne dans un journal ou des émissions de télévision, qui sait? Finalement, je suis comme le vieux tannant qui ne veut pas s'en aller.»

Un vieux tannant, certes, mais simple et attachant, perspicace et décapant, qui, dans certaines zones d'incertitude, est sans aucun doute plus agréable à entendre que d'autres.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390